



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

OGGO • NUMÉRO 018 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 26 mai 2010

—
Présidente

Mme Yasmin Ratansi

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le mercredi 26 mai 2010

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.)): Mesdames et messieurs, on voit à l'horloge qu'il est un peu passé 15 h 30; pouvons-nous donc tous prendre notre place, s'il vous plaît?

Le comité poursuit son étude des projets d'énergie renouvelable. Nous accueillons un témoin pour une heure, M. Jim Wright de Wright Tech Systems.

Monsieur Wright, je crois savoir que vous avez une déclaration liminaire à présenter, pour cinq minutes.

M. Jim Wright (président, Wright Tech Systems): Oui, effectivement.

La présidente: Allez-y, monsieur Wright, vous avez la parole.

M. Jim Wright: Madame la présidente, merci. Merci au comité de m'inviter à la séance.

Je m'appelle Jim Wright et je suis président et seul et unique actionnaire de Wright Tech Systems Inc. et associé de Green Rite Solutions Inc., partenaire de Wright Tech Systems Inc. pour le marketing et le financement. Les deux entreprises ont leur siège à Richmond Hill, en Ontario, dans le Grand Toronto. Pendant le temps que je passerai avec vous, je vais essayer de décrire mes liens avec Nazim Gillani, Rahim Jaffer et Helena Guergis.

Quelques renseignements sur moi, sur Wright Tech Systems et sur Green Rite Solutions. Je suis canadien et fier de l'être, je suis originaire de l'Irlande du Nord — mon accent me trahit — et je suis heureux de dire que je me trouve ici depuis 53 ans. Je me qualifierais d'inventeur et d'entrepreneur. Je me suis toujours intéressé à la gestion des déchets et, en particulier à ses effets sur l'environnement. À cette fin-là, depuis le milieu des années 1970, je m'affaire à traduire mes idées en solutions organisationnelles viables pour la gestion des déchets municipaux. Au cours des cinq dernières années, Wright Tech Systems s'est attaché à concevoir des solutions de gestion des déchets pour plusieurs établissements, entreprises et municipalités. Nous possédons une technologie brevetée qui permet de convertir les déchets organiques en énergie verte. Notre technologie est baptisée Biodryer. C'est un séchoir biologique. Nous pouvons offrir aux municipalités une solution clé en main pour la gestion de déchets allant de 50 à plus de 1 000 tonnes par jour. Nous nous occupons de la conception, de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la fabrication; et nous fournissons le matériel. De même, nous prenons en charge l'aménagement matériel, le fonctionnement et le financement de ces projets. Chaque projet est unique. Nous employons des spécialistes des déchets, de l'énergie et de l'environnement; des ingénieurs d'études, des gestionnaires de projet, des responsables du fonctionnement des installations et des conseillers financiers. Wright est en mesure de séparer comme il se doit les déchets municipaux des substances dangereuses générées en milieu résidentiel et commercial, dans les établissements et le

milieu de l'industrie légère. Les procédés incluent le tri, la séparation, la biofiltration et le convoyage. Nous sommes en mesure de proposer une solution qui prend en charge la gestion des déchets sous tous ses rapports, et c'est une solution qui fonctionne.

Wright compte des systèmes à divers endroits, dont Disney World, en Floride, Whistler, qui a accueilli les Olympiques de Vancouver, et l'Irlande. Les gens qui s'intéressent à des projets verts sont nombreux à venir se renseigner sur nos systèmes. Grâce à des réunions sur le financement des immobilisations et à des efforts de marketing auprès des établissements, nous nous sommes trouvés en lien avec divers intérêts financiers au fil des ans. Je présente cette description pour faire voir en quoi, dans le cadre normal des affaires, Green Rite Solutions et Wright Tech Systems peuvent finir par être connues de financiers et d'investisseurs en capital risque de toutes sortes.

À propos de Nazim Gillani, de Rahim Jaffer et de Helena Guergis: j'ai eu à répondre à de nombreuses questions de la part des médias et j'ai présenté une déclaration officielle le 23 avril 2010. C'est du fait de la promotion de notre technologie Biodryer, comme je l'ai dit tout à l'heure, que Green Rite Solutions Inc. en est d'abord venue à connaître M. Gillani. On a organisé des réunions avec l'homme en question, dont deux, qui ont eu lieu dans la salle de conférence de Richmond Hill, visaient particulièrement à jauger les possibilités financières qui se présentaient. Comme il ne semblait pas y avoir de perspectives communes aux deux parties, nous avons mis fin aux réunions tenues avec M. Gillani.

M. Jaffer a été présenté à Green Rite Solutions par le cousin de M. Gillani à l'occasion d'un dîner-conférence présidé par M. Gillani à la grilladerie La Castile. M. Jaffer était considéré comme quelqu'un qui pouvait trouver des fonds gouvernementaux. C'est la seule fois où j'ai vu M. Gillani et M. Jaffer ensemble. M. Jaffer a bien signalé qu'il y avait des fonds pour les projets verts auxquels nous allions peut-être pouvoir accéder une fois obtenus les contrats des municipalités que lui et M. Glémaud, son associé, aideraient peut-être à obtenir. Il est devenu évident que tous les efforts ainsi faits pour obtenir quelque financement gouvernemental que ce soit relèveraient de la responsabilité de notre société à nous et que nous n'avions donc pas avantage à continuer à travailler avec M. Jaffer ou avec son associé, M. Glémaud. À mon avis, même si M. Jaffer semble avoir agi de bonne foi, il est quand même devenu évident qu'il apportait peu de substance aux discussions. Il n'a jamais été question de lobbying. M. Jaffer n'a jamais affirmé qu'il disposait de fonds gouvernementaux pour nous. Nous avons mis fin aux réunions tenues avec M. Jaffer et M. Glémaud. Un certain nombre de mois plus tard, M. Jaffer et M. Glémaud, qui devaient s'en aller en Chine, ont demandé s'ils pouvaient représenter notre technologie là-bas, mais il n'en est rien advenu.

Je ne sais rien de la promotion que M. Jaffer aurait faite par la suite des possibilités de Green Rite Solutions au Canada. J'ai bien fini par recevoir une copie du document de GPG, mais tout ce que j'ai appris, je l'ai appris en lisant les journaux.

•(1535)

Le résumé qui a été envoyé par Green Power Generation et dont il a été question dans une audience parlementaire antérieure était probablement une communication interne de GPG. À mon avis, on entendait probablement s'en servir pour jauger l'intérêt des investisseurs pour Green Rite Solutions. Ni Wright Tech Systems ni Green Rite Solutions n'ont participé à la création dudit document, sauf pour avoir fourni des données sur le potentiel de leurs systèmes sur le marché canadien.

Quoi qu'il en soit, toutes ces réunions visaient à mettre au jour certains faits qui permettraient de jauger les possibilités financières de l'affaire. Nous avons constamment des discussions du genre avec d'autres parties et, comme c'est le cas ici, il n'en est rien advenu. Aucun accord ou contrat n'a été établi. Ni M. Jaffer ni M. Glémaud n'a ou n'a eu d'intérêt financier dans l'une ou l'autre des entreprises en question. Il n'y a eu aucun paiement sous quelque forme que ce soit entre les entreprises, M. Gillani, M. Jaffer, M. Glémaud ou leurs entreprises. Nous n'avons jamais discuté de lobbying sous quelque forme que ce soit.

La première fois où j'ai rencontré M. Jaffer, il a signalé que sa femme, Helena Guergis, était députée fédérale de Simcoe-Grey, en Ontario. Il se trouve que j'ai une propriété dans cette circonscription. J'ai demandé à M. Jaffer si sa femme pouvait parler de ma technologie à des politiciens locaux, comme on peut le demander à tout député. Pour moi, il est toujours difficile de se faire connaître de l'administration locale. J'ai aussi demandé à M. Jaffer s'il était au courant du projet de site d'enfouissement, le site 41. Il a dit qu'il ne l'était pas, mais que sa femme serait au courant. M. Jaffer et moi n'avons plus jamais discuté de la question du site 41.

M. Jaffer m'a donné le numéro de téléphone de Mme Guergis au bureau. J'ai communiqué avec elle par l'intermédiaire de son adjointe. Mme Guergis m'a remis une lettre de présentation à l'intention du responsable local du projet de décharge du site 41 et de la question de la gestion des déchets. À ma connaissance, sa lettre n'a jamais débouché sur quoi que ce soit. Pour le compte rendu, je peux affirmer que, comme les autres, Mme Guergis n'avait pas d'intérêt financier dans Green Rite Solutions ou Wright Tech Systems, qu'elle n'en a pas eu dans le passé et qu'elle n'en a pas aujourd'hui.

Merci de l'occasion que vous m'offrez de rétablir les faits.

•(1540)

La présidente: Merci.

Nous allons passer au premier tour de questions. Mme Siobhan Coady vous posera des questions pendant huit minutes, ce qui comprend les questions et les réponses à la fois.

Madame Coady.

Mme Siobhan Coady (St. John's-Sud—Mount Pearl, Lib.): Merci beaucoup.

Merci de venir témoigner devant le comité.

Je suis en affaires, moi aussi, à traiter d'une technologie nouvelle. J'étais dans les biotechnologies; je comprends donc en partie ce que vous vivez en essayant d'élaborer des technologies nouvelles.

Monsieur Wright, vous dites que vous avez rencontré Rahim Jaffer. Quelles étaient vos attentes? Qu'est-ce que vous pensiez que M. Jaffer pouvait faire pour votre entreprise?

M. Jim Wright: À l'époque, nous avons entendu dire qu'il y avait des fonds pour les projets verts. Nous n'avons jamais eu de succès avec le gouvernement — jamais. C'est comme cela. Je suis en affaires depuis des années et des années, mais ça ne fonctionne

simplement pas pour moi. Je n'arrivais pas à obtenir que quiconque au gouvernement me parle. Lui, c'était le type du gouvernement. Lorsque je l'ai rencontré à la grilladerie, il s'est assis tout juste à côté de moi.

Mme Siobhan Coady: Et avez-vous pensé qu'il allait pouvoir vous aider de quelque façon?

M. Jim Wright: Lorsqu'il est arrivé à la réunion, je ne savais pas qui c'était. Il est arrivé, et on me l'a présenté. Il m'a dit qu'il avait été député pendant 12 ans pour Edmonton, qu'il n'était plus député, ayant perdu les dernières élections, mais qu'il dirigeait une entreprise verte à la recherche de projets verts, de technologies vertes. N'oubliez pas: c'est Gillani qui me l'a présenté. J'ai dit « très bien », puis nous avons parlé un peu, de façon décousue.

De fait, je ne connaissais pas sa femme à l'époque. Nous avons parlé en dînant. De fait, je croyais que sa femme venait d'Edmonton. Je ne savais pas qu'elle venait du coin où j'ai mon chalet. Il a dit: « Non, ma femme vient de Simcoe. » C'est à ce moment-là que j'ai dit: « Je me demande si elle pourrait me mettre en lien avec des politiciens, étant donné que je n'arrive jamais à attirer l'attention des gens. » Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais le site 41 est à l'origine d'une bataille qui occupe les gens depuis longtemps là-bas, et enfin, hier, après un vote unanime, il a été décidé que ce serait fermé et que ça ne se reproduirait plus, jamais. Mais ça n'avait pas été fait à ce moment-là. C'était en juillet.

Mme Siobhan Coady: Il a donc pu obtenir l'attention de Mme Guergis pour vous?

M. Jim Wright: Il m'a donné le numéro de téléphone à composer, où j'ai joint sa secrétaire ou son adjointe.

Mme Siobhan Coady: Vous n'êtes pas sûr de savoir s'il a réellement demandé à Mme Guergis de vous représenter?

M. Jim Wright: Non, je ne le suis pas.

Mme Siobhan Coady: C'est dans la région où il y a votre chalet. Ce n'est pas vraiment dans la circonscription où vous vivez.

M. Jim Wright: Oui, ce l'est.

Mme Siobhan Coady: D'accord, vous vivez dans votre chalet.

M. Jim Wright: J'ai trois résidences.

Mme Siobhan Coady: Vous vivez donc dans votre chalet à l'occasion.

Ce n'était donc qu'une rencontre fortuite entre vous et M. Jaffer — vous avez eu une conversation rapide, et ce n'était pas ce que vous qualifieriez de relation d'affaires. Il ne vous représentait pas, sauf dans le cas du voyage en Chine, puis...

M. Jim Wright: Je m'excuse, je croyais comprendre qu'il avait été présenté à Gillani à cette rencontre-là aussi, par le cousin de Gillani. Je crois que c'était leur première rencontre et je crois que la rencontre devait d'abord leur permettre de se comprendre, tous les deux, étant donné que nous avons été plus ou moins poussés vers la porte et qu'un autre groupe est venu s'installer; nous ne sommes donc pas restés très longtemps. Nous avons dîné et parlé d'initiatives vertes, de projets verts, de ce truc d'énergie, de l'énergie verte, qui est mon affaire à moi. Je lui ai décrit ce que je fais.

Mme Siobhan Coady: Certainement.

Il y a une chose que je trouve intéressante, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez: le 3 septembre, soit une semaine plus ou moins après cette rencontre fortuite et cette discussion avec M. Jaffer, M. Jaffer a présenté une demande de financement de 100 millions de dollars.

M. Jim Wright: Son associé a téléphoné à notre bureau pour obtenir des renseignements sur ce qui était offert au Canada. Je parle de Patrick Glémaud. Nous lui avons donné une vaste gamme d'informations en parlant de projets allant de Halifax à Victoria. Nous lui avons parlé de la taille des villes. Nous avons parlé surtout des biosolides; nous avons évoqué les tonnes de biosolides des grandes villes du Canada, et nous avons mis tout cela ensemble et nous le lui avons présenté. Il a donc obtenu ces renseignements-là. Nous pouvions seulement lui donner ces renseignements-là.

Mme Siobhan Coady: Il ne vous a pas dit: « Écoutez, c'est une demande de 100 millions de dollars. Je vais mettre cela dans la machine pour voir ce qui va se passer. » Et il n'a pas discuté avec vous de commissions d'intermédiaire ni de rien de ce genre.

M. Jim Wright: Non, il n'a jamais dit cela, jamais.

Mme Siobhan Coady: Il ne s'est pas présenté à vous en disant: « Je vais représenter votre entreprise au gouvernement, pour aller chercher 100 millions de dollars »?

M. Jim Wright: Il n'a pas demandé de sommes d'argent. Ce qu'il a dit, c'est qu'il y avait de l'argent disponible dans un fonds pour les projets verts. Ce fonds pour les projets verts, croyez-moi, à mes yeux, c'est de la fumée. Si vous voulez mon avis, je vous dirais que c'est de la fumée.

Il y a une chose que vous devez comprendre. Ce que je vous ai présenté paraissait très bref, mais c'était très bref. Je ne pensais pas à ce type-là toute la journée. C'est un gars qui est arrivé et qui est parti, et je n'ai eu affaire à lui que quelques fois. N'oubliez pas cela. Je dirige des entreprises; je n'ai pas de temps à consacrer à cela. Je vois beaucoup de gens qui ont une histoire extraordinaire à raconter parce qu'ils aiment bien notre produit, et ils disent tous: « Il y a un milliard de dollars ici », ce à quoi je dis simplement: « Foutaises ». Quand je vois des chiffres comme ceux-là, je sais que le gars est en train de déballer son truc. Cela ne m'intéresse pas.

• (1545)

Mme Siobhan Coady: Le fait est que M. Jaffer a remis cette proposition de 100 millions de dollars, à votre insu, à la recherche d'argent; le fait est que M. Glémaud a dit que si le gouvernement avait manifesté le moindre intérêt ils auraient cherché à obtenir une commission d'intermédiaire, tout cela ne vous dit rien?

M. Jim Wright: Permettez-moi de vous interrompre pour un instant.

Mme Siobhan Coady: Certainement.

M. Jim Wright: Nous ne savions pas qu'il avait présenté la demande avant de l'apprendre en écoutant la télévision. Nous savions qu'il avait monté un dossier quelconque, puisqu'il nous avait envoyé un document plus tard. Nous avons obtenu le document, mais il ne nous a pas dit qu'il avait remis la demande ou appris le fait que la demande avait été rejetée. Nous n'avons eu aucune nouvelle de sa part.

Mme Siobhan Coady: Je voudrais une précision. Pour avoir parlé avec M. Gillani et au gouvernement et à M. Glémaud — je crois qu'il s'agit de M. Glémaud ici —, nous croyons savoir que vous avez reçu par courriel, à la mi-septembre plus ou moins, des questions provenant du gouvernement canadien.

M. Jim Wright: Je ne me souviens pas de cela. Je ne sais pas si c'était des questions du gouvernement ou pas, étant donné que je n'ai pas fait cela. Je n'ai pas monté cette affaire. Les gens du bureau ont monté cette affaire, d'autres gens. Je sais seulement qu'ils ont reçu une liste des villes au pays où les biosolides... Nous avons traité

seulement des biosolides en sachant ce qu'il en était et que personne ne voulait de cela.

Mme Siobhan Coady: Simplement, le comité croit savoir qu'il y a eu des échanges entre le gouvernement canadien — et en particulier, le bureau de M. Jean et ses responsables et les responsables du ministère — et vous.

M. Jim Wright: Non, pas avec nous.

Mme Siobhan Coady: Pas avec vous.

M. Jim Wright: Non. Nous n'avons rien reçu du gouvernement, rien.

Mme Siobhan Coady: Nous croyions savoir qu'il y avait eu une correspondance, alors peut-être que M. Glémaud est à l'origine de cela.

Saviez-vous, autour du 3 septembre, du 4 septembre, que lorsque M. Glémaud et M. Jaffer présentaient la proposition de 100 millions de dollars, lui rencontrait aussi le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités à ce moment-là? Il n'en a pas discuté avec vous?

M. Jim Wright: Je dois vous le dire, il ne nous a donné aucune information. Lorsque j'ai entendu dire que cela avait été rejeté, c'était la première fois que j'en entendais parler. Il ne nous a jamais dit cela.

La présidente: Madame Coady, il vous reste une minute.

Mme Siobhan Coady: Merci.

Fait intéressant, il y a un courriel qui a été envoyé autour du 11 septembre — et je sais que ça remonte à un certain temps — où M. Gillani dit qu'il est arrivé une chose qui fait qu'il a davantage confiance en ce que Rahim peut faire concernant le projet de Green Rite, à court et à long termes. Êtes-vous au courant de cette prétention, qu'il y avait des choses qu'il pouvait faire à court et à long termes, que quelque chose était arrivé?

M. Jim Wright: Il ne m'a jamais envoyé cela.

Mme Siobhan Coady: Vous n'étiez au courant de rien de tout cela à l'époque.

M. Jim Wright: Il ne m'a jamais envoyé quoi que ce soit du genre; je n'étais donc pas au courant.

Mme Siobhan Coady: Lorsqu'on vous a présenté... Lorsque M. Gillani a organisé ce dîner pour vous et que M. Jaffer était présent et que vous avez eu cette brève conversation où vous avez demandé si Mme Guergis pouvait écrire une lettre en votre nom, ce à quoi vous avez donné suite plus tard, quelles étaient vos attentes? Vous ne vous attendiez à rien de tout cela?

M. Jim Wright: Non, non. Peut-être que je vous ai induit en erreur. Je m'excuse.

Il a parlé de fonds pour les projets verts, mais, de façon très brève, de fonds pour les projets verts. Vous devez comprendre une chose; ce n'était rien de précis. Les gens nous parlent de cela tout le temps. Il y a des histoires qui circulent: « Ah, voici ce que nous pouvons obtenir pour vous. » Il y a des gens qui se présentent et qui parlent extraordinairement bien.

Mme Siobhan Coady: C'était simplement une très grande approche, étant donné que 100 millions de dollars...

La présidente: Merci. C'est fini.

M. Jim Wright: C'est 100 millions de dollars. Croyez-moi, ça m'a fait décrocher tout de suite. C'est de la foutaise.

La présidente: Monsieur Wright, vous aurez l'occasion de réagir avec les autres questions qui seront posées.

[Français]

Monsieur Guimond, vous avez la parole pour huit minutes, s'il vous plaît.

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur Wright, de témoigner devant nous.

Je reviens sur votre première rencontre avec Rahim Jaffer. Vous avez dit qu'il s'était présenté en tant qu'ancien député. C'est ce que vous avez répondu à une question de ma collègue. Est-ce exact?

• (1550)

[Traduction]

M. Jim Wright: La première rencontre...

[Français]

M. Michel Guimond: C'était lors de la première rencontre. Vous a-t-il mentionné qu'il avait déjà été président du caucus conservateur à l'échelle nationale? Vous ne vous en souvenez pas?

[Traduction]

M. Jim Wright: Je ne me souviens pas de cela. Je me rappelle qu'il a dit qu'il avait été député d'Edmonton pendant 12 ans et qu'il avait perdu son siège aux dernières élections.

[Français]

M. Michel Guimond: Quand avez-vous appris qu'il était le mari de la députée d'une des circonscriptions où vous avez une de vos trois propriétés? Vous a-t-il dit immédiatement que sa femme Helena Guergis était ministre et qu'elle faisait partie du Cabinet du premier ministre? Est-ce à ce moment que vous l'avez su?

[Traduction]

M. Jim Wright: Oui. Il a dit qu'il n'était pas député, mais que sa femme l'était toujours. Il n'a pas dit qu'elle était ministre. Il a seulement dit qu'elle était députée.

M. Michel Guimond: Elle est députée. D'accord.

[Français]

Avez-vous perçu Rahim Jaffer comme un lobbyiste pouvant vous permettre d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral? Est-ce que telle était votre perception des choses lors de votre rencontre avec Rahim Jaffer?

[Traduction]

M. Jim Wright: Non. Permettez que je vous explique.

Je ne savais même pas que nous avions des lobbyistes ici. Cela peut vous paraître étrange, mais c'est la vérité. La plupart des Canadiens ne savent pas cela. Vous vivez à Ottawa, mais nous, nous vivons à des kilomètres de chez vous et nous ne savons pas cela. Avant de voir cela à la télévision, je ne comprenais pas vraiment. J'entends parler des lobbyistes américains, mais je n'entends pas beaucoup parler des nôtres. Je ne savais pas vraiment ça.

[Français]

M. Michel Guimond: D'accord.

[Traduction]

M. Jim Wright: La question n'a jamais été soulevée. Je n'y ai pas pensé, ne serait-ce que pour un instant.

[Français]

M. Michel Guimond: Alors, s'est-il présenté à vous comme quelqu'un qui pouvait vous aider? Durant la rencontre, vous n'avez certainement pas parlé de la pluie et du beau temps. Vous n'êtes pas

le genre de personne qui pourrait arrêter n'importe qui, au hasard, rue Sparks à Ottawa, pour lui demander si on peut vous aider à obtenir des fonds du gouvernement fédéral.

Oubliez la question sur le lobbying. Vous avez très bien répondu: le Canadien moyen ne sait pas ce que fait un lobbyiste, traditionnellement. S'est-il présenté à vous comme quelqu'un qui pouvait vous ouvrir des portes au gouvernement fédéral, au gouvernement conservateur, pour obtenir de l'argent?

[Traduction]

M. Jim Wright: À cette rencontre, la rencontre avec Gillani et Jaffer, nous n'étions pas... Nous voilà, et voilà qu'il arrive et que son cousin nous le présente. Gillani ne le connaissait pas, ça, je le crois. Ce jour-là, les deux hommes se sont rencontrés pour la toute première fois. C'est donc eux qui discutaient, et nous, nous sommes partis. Ils sont partis eux aussi, puisqu'il se sont retrouvés dans cette boîte où ils avaient l'habitude d'aller. Ils sont partis. Par contre, un autre groupe est arrivé et s'est installé avec eux; il faisait de la promotion de son côté aussi. Et nous, nous nous sommes évanouis dans le décor. Nous n'avons donc pas... C'est moi qui ai parlé, pour dire à toutes les personnes présentes ce qu'est notre travail. J'ai décrit notre travail, notre façon de procéder, d'un point de vue technique, comment ça fonctionne et pourquoi. C'est essentiellement microbien. Nous ne recourons pas à une autre source de chaleur; nous faisons appel aux microbes. Ce sont tous les aspects techniques de l'affaire que j'ai expliqués, étant donné que je m'occupe du côté technique des choses, et c'est surtout de cela que nous avons parlé.

N'oubliez pas que nous avions affaire à ce type, Gillani. Nous travaillions avec lui depuis un moment donné en juillet. Le 23 septembre, nous avons mis fin à la relation. Voilà donc la période en question. Alors, ce qu'il faisait avec l'autre, je n'en ai aucune idée, et personne ne me l'a dit. C'est Gillani qui nous a demandé de leur donner les renseignements sur nos projets dans tout le Canada, de ville en ville, ce qu'il faudrait pour réaliser la tâche.

Plus tard, pendant une conversation, M. Jaffer m'a donné des renseignements sur la Fédération canadienne des municipalités, mais les renseignements qu'il m'a donnés n'étaient pas tout à fait justes. Il m'a dit qu'il existait du financement pour les municipalités. Je m'étais occupé de Whistler pour les Olympiques, et Whistler n'avait pas d'argent. Après les Olympiques, le compte de banque de la ville était à sec. Par contre, elle voulait un autre tunnel. J'étais allé voir les représentants, mais ils n'avaient pas l'argent voulu. Il croyait donc que la fédération avait de l'argent à leur donner. Il m'a donc donné le numéro de téléphone d'un type de la Fédération. J'ai téléphoné à sa secrétaire, qui a fixé une conférence téléphonique avec lui et un autre type, un Canadien-français. Nous avons parlé, et il m'a dit ce qu'il en était. C'est qu'il y avait de l'argent, mais de l'argent offert à un taux d'intérêt relativement plus faible, mais ce n'était pas donné; on ne vous en faisait pas cadeau. Il avait tort. Je ne suis pas allé plus loin, étant donné que je discutais toujours avec Whistler.

Voilà les renseignements qu'il m'a donnés sur Ottawa, et ce n'était pas tout à fait juste.

• (1555)

[Français]

M. Michel Guimond: Mon attention a été détournée de la liste de questions que j'avais préparée.

Alors, ils sont ensuite partis pour aller dans un bar. Mais vous, êtes-vous allé au bar en question? Non.

[Traduction]

M. Jim Wright: Permettez-moi de vous dire une chose: jamais de ma vie je n'ai été dans un club comme celui-là. Je suis marié depuis 53 ans. Vous ne pourriez me faire entrer là à la pointe d'un fusil.

[Français]

M. Michel Guimond: Mais pourquoi parlez-vous de ce type de boîte de nuit? Ça aurait pu être un endroit... Pourquoi le qualifiez-vous maintenant de cette manière? Est-ce que cela a été discuté à la rencontre?

[Traduction]

M. Jim Wright: Ils ne m'ont pas invité au club. Je vous dirai pourquoi ils ne m'ont pas invité. Cela vous fera peut-être rire.

À la première réunion officielle que j'ai eue avec Gillani, il a dit tout de suite avant que nous commencions... Il s'est levé et a dit: « Je suis musulman. Je suis musulman ismaélien. » Et je lui ai répondu: « Eh bien, moi, je suis chrétien, ce qui veut dire que ce sont les Dix Commandements, pas les dix suggestions, qui l'emportent ici », parce que je n'aimais pas cela. C'est comme cela que ça a commencé. Il n'allait pas me traîner dans un club comme celui-là.

[Français]

M. Michel Guimond: Oui, mais parfois la chair est faible, hein? On en convient.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Guimond, il vous reste une minute.

[Français]

M. Michel Guimond: D'accord. Si je résume, dans le cadre de vos affaires, le but principal était la recherche...

[Traduction]

M. Jim Wright: Je m'excuse, pourriez-vous reprendre la question?

[Français]

M. Michel Guimond: Dans le cadre de vos affaires, vous étiez à la recherche de financement fédéral. Est-ce exact?

[Traduction]

M. Jim Wright: Nous avons toujours cherché du financement pour nos projets. Nous avons des projets aux États-Unis. Nous n'avons rien au Canada en ce moment, mais nous en aurons peut-être sous peu. Nous n'avons pas fait beaucoup de travail au Canada, mais nous en avons fait beaucoup aux États-Unis. Il est plus facile de lancer un projet aux États-Unis qu'au Canada. Il faut donc trouver un investisseur en capital-risque, ce que Gillani déclarait être. D'une certaine façon, il l'est, je suppose, mais ce n'est pas mon genre. Je n'aime pas sa façon de fonctionner. Ce n'est pas mon genre de personne. Il faut une certaine appréciation de la personne pour faire des affaires avec elle. Si je n'apprécie pas quelqu'un, je ne vais pas traiter avec lui. Je ne me soucie pas de savoir de qui il s'agit, de ce qu'il possède, car j'ai des principes.

La présidente: Merci.

M. Jim Wright: De toute façon, cela ne nous a pas donné d'argent. Nous avons reçu un financement de l'étranger, de Londres, de New York, des endroits comme ça. Nous n'obtenons pas de financement d'ici. Nous n'avons jamais rien obtenu d'ici.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant écouter M. Warkentin pour huit minutes.

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur Wright, d'être là en cet après-midi. Nous apprécions le temps que vous nous accordez.

À propos de M. Gillani, vous venez de dire que vous n'aimez pas sa façon de fonctionner. Je me demande simplement si vous pourriez nous donner d'autres précisions là-dessus. Je crois que l'homme suscite la curiosité des gens, de façon générale. Nous l'avons accueilli ici comme témoin, et je crois que les impressions que vous avez de lui dans le monde des affaires nous aideraient peut-être à établir sa crédibilité et de confirmer certaines des choses qu'il a dites. Pourriez-vous simplement préciser un peu encore ce que vous entendiez par là?

M. Jim Wright: Je suis une personne très ponctuelle. Je suis arrivé ici de Toronto avec deux heures d'avance. Je n'endure pas quelqu'un qui dit « je serai là », « je ferai cela », mais qui ne le fait jamais. Je déteste cela. Ça c'est juste détérioré au point où il... je lui téléphonais, étant donné qu'il avait dit telle chose que je souhaitais obtenir par écrit, mais ça revenait sous une forme différente. Ce qu'il renvoyait ne correspondait pas à ce qu'il avait dit. Ça ne correspondait jamais. Il déplaçait les poteaux des buts. Il cherchait à obtenir une part toujours plus grande de l'affaire; il voulait prendre les commandes. Je ne ferais jamais une telle chose. C'est moi qui commande chez nous. Je fais ça depuis 40 ans. Lui et moi, nous n'étions donc pas sur la même longueur d'onde. J'ai simplement dit: les gars, c'est fini. Je lui ai envoyé un message texte. En fait, mon fils lui a envoyé un message texte à l'aide de mon téléphone, étant donné que je ne sais pas comment envoyer de message texte — je suis vieux.

M. Chris Warkentin: Eh bien, il m'arrive de demander à ma fille de faire des choses pour moi. Elle n'est pas si vieille, mais il est certain que les enfants ont une meilleure compréhension de certaines de ces choses.

Quant à la relation que vous aviez avec M. Gillani, il y a eu des articles dans la presse. Au *Toronto Star*, un reporter a déclaré que vous alliez faire un appel public à l'épargne pour un milliard de dollars. Selon les allégations formulées, M. Jaffer et M. Gillani allaient profiter de cette affaire-là d'un point de vue financier. Je me demande si vous pourriez nous donner l'heure juste. Avez-vous des précisions à donner là-dessus? Pouvez-vous nous dire de quoi il retourne?

Vous avez affirmé que M. Gillani et M. Jaffer n'avaient pas d'affaires ou de relations financières avec votre entreprise, mais il y a ces articles qui ont été publiés. Je crois qu'il nous faut des éclaircissements là-dessus.

• (1600)

M. Jim Wright: M. Gillani aurait aimé prendre un chemin que je ne prendrais pas moi-même.

D'abord, c'est un de ses associés qui me l'a présenté par l'intermédiaire de l'un de mes associés à moi. Je ne voulais pas vraiment le rencontrer, étant donné qu'on disait qu'il souhaitait aller en bourse. J'ai dit: « Je ne vais pas en bourse. » Je suis en affaires pour moi-même. J'ai dit: « Pourquoi aller en bourse avec une bonne entreprise? Si c'est une bonne entreprise, gardez-là. » Je ne voulais donc pas aller en bourse, mais il avait des idées, et je l'ai écouté. C'est ce jour-là qu'il a commencé à parler de ses trucs de musulman ismaélien.

Quoi qu'il en soit, son idée n'a simplement pas abouti. Je suis en affaires depuis de nombreuses années; j'ai du bon matériel installé partout dans le monde. Les gens veulent s'en emparer, le voler. Ils croient tous que je suis irlandais et vert ou je ne sais quoi encore, mais ce n'est pas le cas. Je ne suis pas si niais. Je suis là depuis un bon moment; ils ne vont pas voler quoi que ce soit. Je leur montre donc la porte. Ses idées, ce qu'il disait, c'était ses idées à lui. Ça n'allait jamais arriver dans mon cas à moi. Jamais. Ce que les journalistes ont écrit, et ce qu'il a dit, n'allait pas se produire.

M. Chris Warkentin: Vous ne savez pas d'où est venue cette description de l'affaire de un milliard de dollars. Savez-vous d'où c'est venu? Vous ne le savez pas.

M. Jim Wright: C'est lui qui fait la promotion de son affaire.

M. Chris Warkentin: Étiez-vous au courant de la lettre que Mme Guergis a adressée aux municipalités en guise d'appui à votre entreprise?

M. Jim Wright: Oui. Elle m'en a envoyé une copie.

M. Chris Warkentin: Évidemment, c'est M. Jaffer qui vous a mis en lien avec elle, c'est lui qui lui a d'abord parlé pour solliciter son appui.

M. Jim Wright: Il a dû l'appeler.

M. Chris Warkentin: D'accord.

Vous a-t-on signifié de quelque manière que ce soit qu'il y aurait une forme de rémunération — que, si les choses allaient bien, M. Jaffer profiterait de l'affaire d'un point de vue financier?

M. Jim Wright: Cela n'a jamais été prévu. J'ai seulement demandé à la députée d'agir comme je le ferais à tout autre député. J'ai demandé au député provincial là-bas, Garfield Dunlop, d'agir. Je suis allé à son bureau de Midland et j'ai demandé son aide aussi. Je n'ai jamais rien obtenu de sa part non plus.

M. Chris Warkentin: Bon, dans toutes les conversations qui ont eu lieu entre juillet et septembre entre M. Gillani et M. Jaffer, les hommes en question ont-ils affirmé à un moment donné qu'ils pouvaient vous ouvrir les portes du cabinet du premier ministre? Si c'est le cas, ont-ils déjà montré qu'ils avaient la capacité de le faire?

M. Jim Wright: Jamais. Enfin, s'il disait une telle chose, je le regarderais et je dirais: « Tu me fais pas marcher encore une fois. » Enfin, c'est idiot, absolument cinglé. Il n'a jamais même essayé cela.

M. Chris Warkentin: Ces messieurs n'avaient donc aucun intérêt financier dans votre entreprise?

M. Jim Wright: Non.

M. Chris Warkentin: Vous semblez dire que vous n'aviez pas du tout l'intention de nouer une relation d'affaires avec ces types quoi qu'ils obtiennent pour vous ou prétendent obtenir pour vous.

M. Jim Wright: Comme je l'ai déjà dit, M. Jaffer et M. Gillani sont des messieurs très gentils. Je les ai rencontrés, et ils étaient très gentils. Mais ils ne sont pas professionnels. Ils ne sont pas vifs. Ce ne sont pas de vrais hommes d'affaires, vous comprenez? Ils ne sont pas maîtres de la situation. Ils ne savent pas comment les affaires se font. D'aucune façon nous donnerions de l'argent à quelqu'un s'il ne fait rien en échange. Nous versons bien des commissions d'intermédiaire aux gens qui nous amènent des projets, des trucs comme ça, étant donné que c'est de cette façon-là qu'un projet nous arrive entre les mains, et il y a des gens dans le monde qui vont vous trouver des projets.

M. Chris Warkentin: Ces messieurs n'ont donc pas obtenu de fonds fédéraux pour vous?

M. Jim Wright: Non.

M. Chris Warkentin: Avez-vous déjà reçu des fonds fédéraux pour quelque projet que ce soit?

M. Jim Wright: Non.

M. Chris Warkentin: On dirait que vous vous êtes fait entraîner dans une enquête que vous auriez visiblement voulu éviter et il semble que les liens avec vous ou avec le gouvernement soient limités, certainement.

Voici la question que je pose: y a-t-il un lien entre vous, votre entreprise, l'une ou l'autre de vos entreprises, et le fonds pour les projets verts?

M. Jim Wright: Votre fonds pour les projets verts, vous voulez dire?

M. Chris Warkentin: Oui, le fonds fédéral pour les projets verts.

M. Jim Wright: Non, je n'ai jamais rien obtenu de ce fonds-là. Je souhaiterais n'avoir jamais entamé toute cette démarche.

M. Chris Warkentin: J'ai épuisé mes questions.

La présidente: Vous avez épuisé vos questions.

M. Chris Warkentin: Est-ce qu'un de mes collègues a...?

La présidente: Je crois que M. Holder a levé la main.

Vouslez-vous poser une question? Il vous reste une minute et demie environ.

M. Ed Holder (London-Ouest, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Et merci à vous, monsieur, d'être venu.

Certains parmi nous ici au comité, moi-même y compris, aimons dire que nous avons été en affaires avant de nous lancer en politique, présumément parce que cela laisserait voir quelque sagesse ou perspicacité. Je suis la preuve vivante du fait que ce n'est pas forcément le cas, mais je dois vous poser quelques questions.

Vous avez décrit avec une certaine précision les qualités dont M. Jaffer et M. Gillani ont fait preuve, ce qui me porte à croire, certainement d'après ce que vous avez dit, en ce qui touche M. Jaffer, qu'il ne savait même pas comment les affaires fonctionnent. Tout de même, si M. Jaffer était si mauvais, pourquoi lui donneriez-vous des renseignements confidentiels de votre entreprise de façon à ce qu'il puisse présenter un dossier?

• (1605)

M. Jim Wright: Nous avons fait cela... Je crois que Gillani les a obtenus d'abord...

M. Ed Holder: Mais s'il était si mauvais...

M. Jim Wright: Il les avait. Il les a obtenus de l'un de mes associés.

M. Ed Holder: Mais c'est votre entreprise; vous en êtes le patron.

M. Jim Wright: J'ai cinq associés au sein de Green Rite. Green Rite Solutions compte cinq associés. Comme vous pouvez le voir ici, Wright Tech, c'est moi. L'invention, c'est moi. La technologie, c'est moi. L'autre entreprise est le véhicule financier, comme nous l'avons dit ici, chargé de trouver des fonds et de posséder et d'exploiter des installations.

Disons que nous nous adressons à une société ou à une municipalité. Notre argument de vente est simple: nous disons...

La présidente: Monsieur Holder?

M. Ed Holder: Une dernière question?

La présidente: Non. Vous allez avoir un autre tour.

M. Jim Wright: Nous disons que nous avons une solution à votre problème et que nous avons l'argent pour le régler, ce que les gens aiment. Nous voilà donc à présenter une proposition non sollicitée où nous construisons l'installation avec notre propre argent et demandons aux gens une redevance de versement, habituellement la même qu'ils assument déjà, sinon moins, pour 20 ans, soit le mieux qu'ils puissent trouver du côté date et délai, et voilà ce que nous faisons.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant écouter M. Martin pour huit minutes.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NDP): Merci, madame la présidente.

Merci d'être là, monsieur Wright.

Comme M. Warkentin, je dirais que vous semblez être un homme honnête et bien, dont l'entreprise est intéressante, et je suis désolé que vous vous soyez fait entraîner dans tout cela, mais nous apprécions votre présence.

Il semble que M. Glémaud ait agi en votre nom au-delà de ce que vous pouviez savoir. J'ai des courriels ici, de fait, où il négocie votre proposition avec le cabinet du ministre; on lui posait des questions très précises auxquelles il donnait des réponses très détaillées.

Entre autres, le ministre voulait savoir ce qui suit: « Les onze établissements municipaux ont-ils déjà accepté l'affaire et, le cas échéant, de qui s'agit-il? ». C'est que M. Glémaud affirmait que onze autres villes s'étaient reliées au projet. M. Glémaud a répondu que la municipalité régionale de Whistler avait accepté d'agrandir son installation — vous l'avez mentionné — et il y avait aussi le GVRD, le Greater Vancouver Regional District, qui était prêt à aller de l'avant une fois le financement obtenu, de même que la Ville de Victoria, Powell River, en Colombie-Britannique, Calgary en Alberta, la Ville de Guelph, la région de Waterloo, Northumberland, en Ontario, Quinte West et la Ville de Welland.

Ces villes-là ont-elles toutes accepté de...

M. Jim Wright: Non, non, ce n'est pas vrai.

M. Pat Martin: Monsieur Glémaud, donc...

M. Jim Wright: Ce sont des villes auxquelles il fallait s'attacher. Elles avaient un problème de déchets en ce qui concerne les biosolides; nous pouvions aller nous attaquer au problème, et nous avions les fonds pour le faire. Voilà ce qu'il en était.

M. Pat Martin: Voici ce qu'il disait:

[Traduction] Voici les municipalités où la technologie a été présentée et qui sont prêtes à aller de l'avant si un financement est accessible.

Est-ce exagéré?

M. Jim Wright: Nous n'étions pas si avancés.

M. Pat Martin: Non.

M. Jim Wright: Non, certainement pas.

M. Pat Martin: Il représentait votre entreprise de façon assez énergétique.

Entre autres, le ministre a posé la question suivante: « Pouvez-vous me dire si l'entreprise sépare les déchets organiques des déchets non organiques dans les établissements municipaux et, le cas échéant, comment elle procède? » Puis, il y a une réponse très détaillée à la question.

M. Jim Wright: Cette question a été posée. Il l'a posée à quelqu'un. Il a obtenu des renseignements de l'un de nos ingénieurs.

M. Pat Martin: Il a donc communiqué avec vous.

M. Jim Wright: Un de nos ingénieurs s'occupait de cela.

M. Pat Martin: Les dates données ici sont intéressantes. Selon ce que vous dites, le 23 septembre 2009, c'en était à peu près fini de votre relation avec...

M. Jim Wright: Gillani.

M. Pat Martin: M. Gillani. Mais vous avez continué à travailler avec M...

M. Jim Wright: Je ne leur ai rien dit, en fait, puisque je ne leur parlais plus depuis un moment, vous savez. Puis...

M. Pat Martin: C'est que cet échange-là est daté du 22 septembre, mais, le 30 septembre, le secrétaire parlementaire, qui est gardien de ce fonds... le bureau du secrétaire parlementaire déclare:

M. Jean se demandait si cela pouvait s'appliquer directement aux arbres gâchés par le dendroctone du pin ponderosa.

La réponse donnée est la suivante:

Oui. Les arbres détruits par le dendroctone du pin ponderosa pourraient servir aux côtés des biosolides ou des déchets alimentaires. Les arbres seraient déchiquetés en petites particules...

M. Jim Wright: C'est bien cela, en partie.

M. Pat Martin: Cette question-là aurait-elle pu être posée à votre entreprise?

M. Jim Wright: Il a trouvé cela dans notre description, car nous avons une description établie du travail que nous faisons pour les gens. Nous présentons toujours ce type de description où que nous allions. C'était courant. Où qu'ils soient, les gens avaient droit à cette description. Nous remettons cette description aux gens.

M. Pat Martin: Mais saviez-vous qu'il faisait énergiquement...

M. Jim Wright: Je n'étais pas au courant des détails.

M. Pat Martin: ... du lobbyisme en votre nom?

M. Jim Wright: Non. Personne n'a jamais parlé de lobbyisme, et je n'étais pas au courant du lobbyisme. Il faut remonter à cette époque-là. Ce n'est pas aujourd'hui. Aujourd'hui, je suis au courant, parce que je vois ce qui se fait. Si on revient à cette époque, je n'avais aucune idée. Je ne savais même pas qu'on pouvait faire du lobbyisme.

●(1610)

M. Pat Martin: C'est strictement réglementé...

M. Jim Wright: C'est ce que j'entends, alors je le sais.

M. Pat Martin: Le lobbyisme et le trafic d'influence.

M. Jim Wright: Mais personne n'a jamais dit un mot, pas un traître mot.

M. Pat Martin: Le 13 octobre même, ils échangeait encore en votre nom. Bon, s'il avait réussi à convaincre le gouvernement de vous accorder le prêt, l'avez-vous autorisé à continuer à négocier avec le gouvernement en votre nom?

M. Jim Wright: Non, j'espère l'avoir bien dit ici, ce que je crois avoir dit, c'est qu'il nous avait dit que c'était un parcours très difficile, la course à obstacles qu'il y a ici à Ottawa, pour qui demande ce genre de choses, et que nous ne saurions pas comment faire, et nous ne le ferions pas. Lui savait comment demander toutes ces choses-là; il pouvait le faire. C'est un ancien avocat du gouvernement, je crois.

M. Pat Martin: Oui, effectivement.

M. Jim Wright: Il savait donc comment nous aider à obtenir ce contrat pour les municipalités. Je crois l'avoir dit ici quelque part. J'ai dit cela tout à fait. J'ai dit que nous le ferions nous-mêmes, alors à quoi bon?

M. Pat Martin: Vous pouviez le faire vous-même, c'est vrai.

M. Jim Wright: Et nous ne l'avons probablement pas su avant que ça arrive. Savez-vous, tant que quelqu'un n'a pas fait quelque chose ou ne s'est pas engagé à faire quelque chose, vous ne savez pas vraiment ce qu'il fait.

M. Pat Martin: Il me semble que ces gars-là sont comme des parasites, qui s'attachent à une entreprise de qualité comme la vôtre pour...

M. Jim Wright: Eh bien, la mienne n'était pas la seule entreprise; ils avaient plusieurs entreprises. Ils parlaient à d'autres entreprises. Il a mentionné une plaque pour récupérer l'énergie cinétique et l'énergie solaire. Il s'intéressait énormément à l'un ou à l'autre, je ne me rappelle pas lequel. Comme je l'ai dit, il ne nous parlait pas beaucoup, et nous étions ici. Il voulait nous représenter en Chine. J'ai dit: « Non, je ne vais pas en Chine. »

M. Pat Martin: Ont-ils mentionné à ce moment-là quelle serait leur commission, leur commission d'intermédiaire...

M. Jim Wright: Non.

M. Pat Martin: ... si la démarche avait abouti au fait de dire: « Bon, Green Rite Solutions va recevoir un prêt ou une subvention de x nombre de dollars »?

M. Jim Wright: Eh bien, ce ne serait pas...

M. Pat Martin: Ils n'agissaient pas par simple bonté. Enfin, quel serait...

M. Jim Wright: Ils peuvent revenir et demander une commission d'intermédiaire ou je ne sais plus comment ça se dit. Ils n'ont jamais mentionné la chose au départ. Savez-vous, dans le domaine, il y a une commission d'intermédiaire qui va de 2 à 10 p. 100. C'est normal dans le domaine, mais ils n'ont jamais mentionné la chose. Ils n'ont jamais donné de pourcentage ni rien de cette nature. Extraordinaire. Je dois vous dire, je les ai congédiés. Je n'avais pas vraiment...

Savez-vous, j'ai une entreprise à diriger. J'ai plusieurs entreprises... une dizaine environ... je vais travailler tous les matins à 6 h. Ma femme me dit: « Quand vas-tu arrêter? » Je dis: « Ils vont me sortir les pieds devant. » Je ne peux faire autrement; c'est mon truc à moi.

Enfin, vous savez, ce n'est pas une si grande tâche pour moi, vraiment pas. Il y a une chose que je devais faire aujourd'hui. Il y a une chose que je dois faire demain, mais j'aurais dû le faire aujourd'hui, mais je suis ici aujourd'hui, et voilà ma journée. C'est comme cela que je fonctionne.

M. Pat Martin: Nous apprécions bien votre coopération. De votre côté, vous devriez comprendre que notre intérêt à nous, c'est de nous assurer que la répartition des sommes de ce fonds multimilliardaire pour l'infrastructure verte se fait équitablement et correctement, à l'abri de toute influence indue de la part de ceux qui ont les bons contacts, par exemple.

M. Jim Wright: J'ai une question pour vous tous.

M. Pat Martin: Allez-y. Ne vous gênez pas.

M. Jim Wright: Pourquoi a-t-on rejeté notre demande?

Je peux vous dire: il n'y a rien de plus vert que ce que nous faisons. Si vous pouvez me montrer quelque chose de plus écologique, j'aimerais bien voir cela.

M. Pat Martin: Ça semble bien être un bon produit.

La présidente: Monsieur Martin, il vous reste une minute.

M. Pat Martin: Je vais donner mon temps à M. Wright.

Je crois que vous nous avez rendu un fier service en venant témoigner, et vous semblez avoir un excellent produit. Les échanges de courriel et les réponses données m'ont appris beaucoup de choses, de fait. Si je m'y suis attaché, c'est qu'il semble avoir disposé de renseignements très précis sur votre entreprise qu'il relayait au cabinet du ministre en votre nom, de sorte qu'il était bel et bien votre agent, que vous ayez été au courant ou non.

M. Jim Wright: M. Gillani avait cela en main, mais, comme je l'ai dit, il n'était pas le seul. C'est un dossier que nous avons monté. Nous avons monté ce dossier-là pour bien des gens.

Comme je l'ai dit, nous voyons beaucoup de gens défiler. Je remonte à une lointaine époque, où j'ai eu des gars qui voulaient aller en bourse, puis les investisseurs en capital-risque entrent en scène et ont toute une histoire à raconter. Ils ne veulent que cette petite part de l'affaire. Par contre, quand les vrais arrivent, si Pierre Bourque arrive, voilà que le truc dit que c'est tant qu'on veut, et moi, je me retrouve à la rue, chaque fois. Mais quoi, on est tous cinglés ou quoi? Ils doivent penser que nous faisons des blagues ou je ne sais quoi, mais voilà ce qui arrive.

Je m'excuse.

• (1615)

La présidente: Il n'y a pas de quoi. Merci beaucoup. Au moins, vous nous donnez des éclaircissements.

Passons au prochain tour de questions.

Madame Mendes, vous disposez de cinq minutes.

Mme Alexandra Mendes (Brossard—La Prairie, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Wright, je comprends assez bien ce que vous avez dit jusqu'à maintenant, mais si vous n'étiez pas en communication avec M. Jaffer ou M. Gillani après le 23 septembre, qui l'était au sein de votre entreprise?

Si je pose la question, c'est que j'ai devant les yeux un contrat signé par votre fils et M. Gillani, que je dois divulguer.

M. Jim Wright: C'est la commission d'intermédiaire, mais ça ne s'est jamais fait puisque nous avons annulé l'affaire.

Mme Alexandra Mendes: Vous l'avez annulé à quel moment?

M. Jim Wright: Nous leur avons dit que tout était fini le 23, mais le contrat avait été signé avant cela.

Mme Alexandra Mendes: Oui, il a été signé le 2 septembre.

M. Jim Wright: Nous avons ce contrat, qui est signé Stephen Wright, président de Green Rite. Il est assis derrière moi.

Mme Alexandra Mendes: Mais comment avez-vous mis fin à ce contrat?

M. Jim Wright: Il leur a envoyé un message texte. Il les a textés en utilisant mon téléphone à moi, étant donné qu'il devait être à mon bureau à 17 heures, après avoir raté beaucoup de réunions. Il devait être là à 17 heures. J'ai attendu et attendu, jusqu'à 17 h 30.

Voici ce qu'il me faisait. Je sais quel était son jeu. Je peux être mauvais certains jours. Je n'aime pas qu'on me bouscule. Alors, je lui téléphonais, mais sa boîte vocale s'activait et disait qu'il était très occupé à boucler une affaire et ainsi de suite et de lui laisser un message. Je laissais un message, mais il ne rappelait jamais. Enfin, j'ai composé le numéro de son téléphone cellulaire. C'est un de ses laquais qui a répondu à l'appel. Il savait que c'était moi et ne voulait pas me parler. J'en avais soupé de cette affaire et je lui ai dit: soyons clairs, cela ne m'intéresse pas. Il a dit: « Nous arrivons à 17 heures demain » et ainsi de suite. Alors, j'ai dit: « D'accord » étant donné qu'il n'y a rien de mieux pour moi que de pouvoir regarder quelqu'un dans les yeux et lui dire: « T'es fini ». Je n'aime pas vraiment faire cela au téléphone. J'aimerais mieux lui en flanquer un sur la gueule, pour être franc. Désolé.

Il ne s'est pas présenté à 17 h 30. La fumée me sortait des oreilles. Vraiment. J'étais dans une telle colère. J'ai dit à Stephen, étant donné que je ne sais pas texter: « Utilise mon téléphone, envoie-lui un message texte, dis-lui qu'il n'est pas professionnel; c'est fini. »

En moins de trois minutes, le type qui s'appelait Frank, dont vous avez entendu parler ici, c'est un de ses associés, a rappelé et dit: « Jim, nous vous avons envoyé un message texte à 15 h 30 » — ce qui n'est pas vrai — « pour dire que nous ne pouvions être au rendez-vous. » J'ai dit: « Ça n'a pas d'importance, Frank. C'est fini: qu'est-ce qui est difficile à comprendre là-dedans? C'est fini. Dis au gars que c'est fini; je ne traite plus avec lui. » C'était bien fini. Frank m'a téléphoné deux ou trois fois, et j'ai dit: « Frank, c'est fini. » Et c'était fini. Nous ne nous sommes plus jamais parlé.

Mme Alexandra Mendes: Il n'a jamais recontacté avec vous à propos du contrat.

M. Jim Wright: Non.

Mme Alexandra Mendes: Rapidement, j'aimerais parler de la lettre de Mme Guergis au conseiller du comté de Simcoe. Une fois que Mme Guergis a envoyé la lettre au comté, y a-t-il eu un suivi de la part de son cabinet? A-t-on essayé de voir ce qui allait se passer?

M. Jim Wright: Non.

Mme Alexandra Mendes: Vous n'avez jamais plus de nouvelles de leur part?

Avez-vous eu des nouvelles du comté, directement?

M. Jim Wright: Non.

Mme Alexandra Mendes: Vous ont-ils répondu?

M. Jim Wright: Non.

Mme Alexandra Mendes: Pas du tout?

M. Jim Wright: Pas même une bribe de réponse.

Mme Alexandra Mendes: D'accord.

La GRC a-t-elle communiqué avec vous à propos de cette affaire?

M. Jim Wright: Non.

Mme Alexandra Mendes: Non?

M. Jim Wright: Pas que je sache.

Mme Alexandra Mendes: La commissaire à l'éthique fédérale non plus?

M. Jim Wright: Non.

Mme Alexandra Mendes: D'accord.

Avant de céder la parole à ma collègue, je vous demanderai: chez Mme Guergis ou chez M. Jaffer, avez-vous été témoin d'un comportement qui finirait par être une cause de chantage?

M. Jim Wright: Je n'ai jamais rencontré Mme Guergis.

Mme Alexandra Mendes: Vous ne l'avez jamais rencontrée.

M. Jim Wright: Nous nous sommes parlé au téléphone une fois à propos d'une lettre, mais je n'ai assisté à aucune des autres rencontres. Lorsque M. Jaffer a eu des problèmes au volant de sa voiture, nous sommes passés plus ou moins à autre chose.

Mme Alexandra Mendes: D'accord, merci.

Allez-y.

Mme Siobhan Coady: Merci beaucoup.

Encore une fois, merci de la candeur dont vous faites preuve aujourd'hui. J'adorerais pouvoir vous remettre l'analyse ministérielle de la demande de 100 millions de dollars, mais nous ne l'avons pas. Nous avons cela pour d'autres demandes, mais pas celle-là en particulier. Je voulais simplement dire cela.

Nous avons quand même le résumé, selon lequel le concepteur du projet est Green Rite Solutions, société de l'Ontario, et le promoteur du projet doit construire et exploiter onze installations différentes dans des municipalités au pays. Ils sont allés jusqu'à citer le nom de votre entreprise pour affirmer qu'ils allaient faire tous ces aménagements, construire ces onze installations.

Je suis étonnée d'apprendre — et j'aimerais savoir ce que vous en pensez — que le gouvernement du Canada, par l'accès qu'il a donné à l'entreprise de Jaffer, qui lui a permis de présenter cette proposition, n'ait pas respecté son devoir de diligence et communiqué avec quelqu'un au sein de votre entreprise.

Nous avons bel et bien les courriels qui ont été transmis à un certain Jerry McLeod au sein de votre entreprise, mais c'est le seul lien.

• (1620)

M. Jim Wright: Je n'en sais rien. Quand je verrai Jerry demain, je lui demanderai ce qu'il en est. Je dois le voir demain à 13 h 30. Je n'ai jamais entendu parler de cela.

La présidente: Très bien.

M. Jim Wright: Cela m'étonne au plus haut point, je vous le jure. Je ne savais pas cela.

Mme Siobhan Coady: Ah, c'était une conférence téléphonique.

M. Jim Wright: Ah.

[Français]

La présidente: Monsieur Nadeau, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Merci, madame la présidente.

Bonjour, monsieur Wright.

Monsieur Wright, un des exercices qu'on veut faire, c'est le lien entre M. Gillani, le duo Glémaud-Jaffer et la ministre Guergis. Il s'agit de voir si tous ces gens sont impliqués dans une forme ou une autre de démarchage en vue de permettre à votre société, Wright Tech Systems, d'obtenir des fonds fédéraux.

Vous nous avez dit que vous n'aviez jamais obtenu de fonds fédéraux et que vous aviez trouvé boiteuse l'approche des Glémaud et Jaffer de ce monde.

Cela dit, Mme Guergis a écrit une lettre, sans lien avec son rôle ministériel, afin de présenter votre société à des municipalités ou à des intervenants politiques.

Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de Mme Guergis, la députée fédérale de votre circonscription, et de sa démarche afin de faire connaître votre société?

[Traduction]

M. Jim Wright: Si je lui ai demandé, c'est parce qu'elle était ma députée. On a dit plus tôt que je n'étais pas dans sa circonscription. Je suis dans Collingwood. J'ai une résidence dans Collingwood depuis 32 ans. C'est sa circonscription. J'ai une résidence dans Midland qui ne l'est pas, mais là, il y a le député provincial, le conservateur, Garfield Dunlop. Je me suis rendu à son bureau avec ma brochure en main, les trucs que vous lisez là, tout le tralala. Je lui ai montré ce que je savais faire.

Le site 41 est très important à mes yeux: j'adore la baie Georgienne. C'est un lieu très spécial, et nous étions sur le point de détruire les eaux. S'ils mettent la décharge là, ils détruiront la plus belle eau qui soit dans le monde. Il y a un groupe de gens qui ne voulait pas que cela se fasse. De fait, ils l'ont emporté, puisqu'on a décidé que ça ne se ferait jamais. On ne mettra jamais de décharge là.

Je demanderais à n'importe quel député fédéral ou provincial de m'aider. J'espère que j'ai le droit de faire cela.

Sa secrétaire a dit qu'elle allait lui parler, étant donné qu'elle se trouvait à Vancouver ou quelque part ailleurs, mais elle m'a parlé pendant deux minutes, et j'ai eu cette lettre.

[Français]

M. Richard Nadeau: À qui cette lettre était-elle destinée? Avez-vous reçu une copie conforme de cette lettre?

[Traduction]

M. Jim Wright: J'ai bel et bien une copie. Je ne l'ai pas apportée, à moins que mon fils l'ait. Je ne l'ai pas apportée parce que je savais que vous en aviez une copie.

La lettre a été adressée à son cousin, Tony Guergis, qui était préfet du comté. C'est lui qui faisait la promotion de la décharge. Il ne voulait probablement pas savoir ce que j'avais, étant donné que ça se situait à l'opposé. J'avais ce qu'il faut pour qu'on n'ait plus besoin de décharge; fini la décharge. Ce sont des dinosaures, ces trucs-là. Il y a 40 décharges à Simcoe, dont la plupart ont des fuites. De fait, il y a des BPC qui s'infiltrèrent dans l'eau des puits de Penetang en ce moment même; pourquoi mettre une autre décharge? C'est débile.

Je croyais que c'était la chose à faire.

[Français]

M. Richard Nadeau: D'accord. Est-ce que ces lettres ont eu un effet, par exemple du côté des municipalités? Est-ce que des intervenants vous ont appelé pour vous dire qu'ils avaient reçu une lettre de la ministre et qu'ils voulaient faire un suivi avec vous au sujet de votre entreprise, afin de vous connaître davantage?

[Traduction]

M. Jim Wright: Ça aurait été pareil si la lettre avait été adressée à l'occupant sur la lune, étant donné que nous n'avons pas reçu la moindre bribe de réponse, la moindre petite réaction — rien, néant.

La présidente: Monsieur Nadeau, il vous reste une minute.

[Français]

M. Richard Nadeau: Vous avez donc fait des démarches tout à fait honnêtes et, en retour, il n'y a pas eu de réponses. Peut-être qu'aujourd'hui, avec votre comparution, vous allez devenir une vedette, et on va vous connaître davantage. On vous le souhaite dans le bon sens du mot, bien sûr.

En savez-vous un peu plus au sujet de M. Gillani? Des gens nous l'ont présenté comme un truand. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cet homme sur le plan des affaires?

• (1625)

[Traduction]

M. Jim Wright: Non, pas au-delà de ce que j'ai déjà dit. Il n'est pas le premier à essayer de déplacer le poteau des buts pendant qu'on essaie de transiger.

Les lettres VC veulent dire « venture capital » en anglais, capital-risque, mais, dans notre domaine, nous appelons cela « vulture capital »: ces gens-là sont de véritables vautours.

La présidente: Merci.

La dernière combinaison de questions nous viendra de MM. Gourde et Holder.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci de votre présence, monsieur Wright.

Je suis impressionné par l'homme qu'est Jim Wright. J'ai une question, mais pour qu'elle soit bien comprise, j'aimerais que vous me fassiez d'abord un petit historique, peut-être de deux minutes, de votre parcours de carrière, de votre vie en affaires.

[Traduction]

M. Jim Wright: Où voulez-vous que je commence? N'oubliez pas: je suis là depuis 53 ans.

Je suis venu au Canada — à l'époque, j'avais 20 ans et j'arrivais d'Irlande du Nord —, c'est que je voulais jouer au hockey et que je voulais skier. Je suis devenu joueur de hockey et entraîneur, et entraîneur de ski. J'ai adoré ça. C'est le pays béni de Dieu, un pays que j'adore. C'est la raison pour laquelle je suis là. Je crois que je vis dans le meilleur pays qui soit dans le monde. J'ai deux enfants et cinq petits-enfants. Ma femme est d'origine irlandaise elle aussi, et nous ne pourrions vivre à un meilleur endroit. Nous avons vécu aux États-Unis. Nous avons une maison en Floride. C'est ici l'endroit. J'adore l'hiver. J'adore le ski.

Je me suis lancé dans ce domaine parce que, il y a très, très longtemps de cela, j'ai regardé l'environnement, que j'adore. Je suis un adepte du plein air. J'adore la nature. J'ai enseigné la plongée sous-marine, la voile, la boxe, tout. J'ai tout fait. J'adore ça être dehors. Je ne veux pas que mes petits-enfants grandissent dans un égout à ciel ouvert. De la façon dont nous traitons nos déchets depuis un très grand nombre d'années, c'est vers cela que nous nous dirigeons. C'est pourquoi nos puits contiennent des BCP, à cause de ces décharges, qui gâchent tout. Il faudrait arrêter cela. Nous ne devrions plus jamais avoir de décharge. La technologie qui existe dans le monde permettrait de ne plus jamais avoir de décharge, mais la difficulté, c'est de bien faire comprendre aux politiciens que les décharges n'ont plus leur raison d'être.

Il y a un ami à moi qui a grandi avec moi en Irlande qui vit à Powell River, en Colombie-Britannique, là où je me suis marié. Certains d'entre vous ne savent peut-être pas où se trouve Powell River, mais disons que c'est en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un cultivateur de champignons qui a découvert une façon de cultiver des champignons sans recourir à la paille ou du lisier. Il a été le premier à le faire dans le monde. Un type très futé. Je lui ai fabriqué une machine qui découpe de l'aulne comme de la paille, pour la culture des champignons. Powell River a déjà eu la plus grande usine de pâtes à papier qui soit dans le monde, ce qui donnait beaucoup de boue de pulpe qu'on déversait dans l'océan. Il a dit qu'il pouvait en cultiver dans la boue de pulpe, ce qu'il a fait. Il a dit qu'il pouvait en cultiver dans les rebuts. Je lui ai dit: fais-le. Lorsqu'il l'a fait, j'ai dit que nous devons mécaniser le procédé.

Voilà notre histoire.

[Français]

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur Wright. Vous êtes un homme de patience, de grande crédibilité et d'une énorme expérience.

Face à M. Gillani et à M. Jaffer, vous avez dit tout à l'heure...

[Traduction]

La présidente: Voulez-vous donner vos deux...?

[Français]

M. Jacques Gourde: Je vais terminer de poser ma question.

[Traduction]

La présidente: D'accord. Il vous reste deux minutes.

[Français]

M. Jacques Gourde: On voit que vous êtes un homme de grande expérience. Vous avez dit que lorsque vous avez eu cette relation avec M. Gillani et M. Jaffer, ils n'avaient pas une grande crédibilité. Est-ce que, vraiment, d'après vous, ces personnes n'avaient pas nécessairement les compétences pour vous aider?

[Traduction]

M. Jim Wright: Désolé. Si j'ai bien dit cela, ce n'est pas ce que je voulais dire. Lorsque je les ai rencontrés, j'ai cru comprendre que c'était la première fois que Gillani et lui se voyaient. Le cousin de Gillani — je crois qu'il s'appelle Aleem — est à Ottawa et a ici une entreprise de bonne réputation. C'est lui qui a amené Jaffer à la table ce jour-là, et c'est à ce moment-là que j'ai rencontré les deux hommes en question.

Tout de même, ce jour-là, je n'avais aucune idée de ce que Jaffer pouvait faire ni même de qui il s'agissait ni rien d'autre. C'est la toute première fois où je l'ai rencontré. Notre rencontre a été très brève — 40 à 45 minutes peut-être. Nous avons commencé à dîner, puis ils sont arrivés. Il était en retard, puis nous avons quitté les lieux. Un autre groupe arrivait tandis que nous partions. Ils discutaient de la possibilité de se rendre dans le centre-ville au club où ils avaient leurs habitudes, ce qu'ils ont peut-être fait — j'imagine qu'ils l'ont fait.

Je ne dirai quand même pas « de mauvaise réputation »: pour être franc, Rahim Jaffer et son associé, Patrick Glémaud, semblaient être des gens bien. Je ne dirais pas que ce sont de mauvaises personnes. Je ne sais pas si ce sont des arnaqueurs.

Comme je l'ai déjà dit, Gillani évolue dans un autre univers. Il y a des investisseurs en capital-risque puis il y a des investisseurs en capital-risque, et je les ai tous rencontrés. Il y a longtemps que je suis

dans ce domaine. Si vous vivez aussi longtemps que moi, vous allez en voir, des rats.

• (1630)

La présidente: Merci.

[Français]

M. Jacques Gourde: Merci beaucoup, monsieur Wright. Je vais poursuivre...

La présidente: Désolée, nous n'avons pas le temps, monsieur...

M. Jacques Gourde: Il reste peut-être 30 secondes?

La présidente: C'est terminé.

M. Jacques Gourde: J'aimerais le remercier quand même, madame la présidente. Nous avons un grand homme devant nous. Merci beaucoup.

M. Michel Guimond: Hé!

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Wright.

Silence.

[Français]

M. Jacques Gourde: Monsieur Guimond, on n'insulte pas les témoins.

M. Michel Guimond: Hé qu'il est niaisieux!

[Traduction]

La présidente: Silence.

[Français]

M. Jacques Gourde: J'invoque le Règlement, madame la présidente. M. Guimond vient de me traiter de niaisieux en comité. S'il vous plaît, je demande des excuses. Je viens de dire que M. Wright est un grand homme, un grand Canadien. Il vient de me traiter de niaisieux. Madame la présidente, j'en appelle au Règlement et je suis très sérieux en ce moment. M. Guimond veut-il retirer ses paroles? *Yes or no?*

[Traduction]

La présidente: Silence.

Monsieur Guimond.

[Français]

M. Michel Guimond: Oui, madame la présidente, je me suis égaré. Je retire mes paroles, mais au fond de mon cœur, je le pense quand même.

M. Jacques Gourde: Madame la présidente, c'est inacceptable. Ce sont de fausses excuses.

[Traduction]

La présidente: Bon, ça suffit. Nous ne pouvons tolérer ces enfantillages.

Monsieur Wright, merci beaucoup d'être venu.

Nous allons suspendre les travaux pour 30 secondes.

•

_____ (Pause) _____

•

La présidente: Nous poursuivons notre étude sur les fonds verts. Nous accueillons M. Ian Harvey. Je crois que nous avons aussi des affaires internes à régler; nous pouvons donc y aller jusqu'à 17 h 20. Les cloches sonneront à 17 h 30.

Monsieur Harvey, avez-vous une déclaration liminaire à faire?

M. Ian Harvey (à titre personnel): Oui, j'en ai une.

La présidente: Vous avez la parole.

M. Ian Harvey (à titre personnel): D'abord, je tiens à remercier le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes de m'avoir invité à venir répondre aujourd'hui aux questions qu'il voudra poser à propos du financement des projets d'énergie renouvelable par le gouvernement.

Je suis là pour répondre aux questions touchant la raison d'être de l'enquête du comité. Tout de même, comme le comité le sait peut-être, et comme il en a été question dans les médias, vous faites aussi enquête sur des éléments qui n'ont pas de lien avec le mandat du comité. J'espère ne pas être placé dans une situation où le fait de répondre aux questions pourrait compromettre une enquête qui est en cours.

Les informations qui suivent sont celles dont j'ai pu prendre connaissance en lien avec le mandat du comité. Pour votre gouverne, en février 2009, mon entreprise, HD Retail Solutions, a entamé des discussions avec Nazim Gillani et son entreprise à lui, International Strategic Investments. Il s'agissait pour nous d'amasser des capitaux en vue d'exécuter le plan d'affaires de notre entreprise. Des accords officiels ont été rédigés en mars 2009 à cet égard.

Le 25 août 2009, j'ai été invité à assister à une rencontre avec Nazim Gillani en après-midi, au restaurant La Castile, à Mississauga. On m'y a présenté Rahim Jaffer, qui m'a remis sa carte de visite, dont je remets une copie au comité. C'est la pièce 1. M. Jaffer a décrit son expérience au gouvernement et sa connaissance des rouages de l'administration et a parlé d'un fonds vert de 100 millions de dollars auquel il était lié d'une manière ou de l'autre. Nous avons présenté notre plan d'affaires, et il ne s'est pas engagé à nous financer ou à nous donner accès à du financement à ce moment-là. Le lendemain, le 26 août 2009, j'ai été surpris de recevoir un message de M. Gillani affirmant qu'il s'attendait à recevoir la semaine suivante, de la part de M. Jaffer, une feuille de modalités à notre intention pour la somme de cinq millions de dollars prêtée à un taux d'intérêt de 2,4 p. 100 et remboursable à même les bénéfices nets. Cela aurait répondu à tous nos besoins en capitaux et nous aurait permis d'exécuter notre plan d'affaires. Je vous prie de vous reporter à la pièce 2.

La perspective nous enchantant au plus haut point, nous attendions de recevoir la feuille de modalités. Cependant, nous n'avons reçu aucun document du genre dans les semaines qui ont suivi. De temps à autre, je demandais à M. Gillani ce qu'il en était de cette possibilité de financement, sans jamais recevoir de réponse définitive. Le 11 septembre 2009, j'ai reçu un courriel de M. Gillani où il affirmait que [*Traduction*] « M. Jaffer nous a ouvert le bureau du premier ministre et, suite à ce dîner, il m'a avisé aujourd'hui qu'il est tout aussi enthousiaste que nous et que se joindre à notre équipe lui semble être logiquement la prochaine étape. » Cela a déjà été présenté au comité, je crois, mais je le présente moi aussi. C'est la pièce 3.

Je ne sais pas très bien pourquoi il m'a envoyé ce message. Je présume que c'était pour illustrer que lui et M. Jaffer s'engageaient davantage dans l'affaire et peut-être pour insuffler un nouvel espoir à l'égard d'un financement gouvernemental que nous attendions. Durant les jours suivants, j'ai appris par les médias que M. Jaffer avait été arrêté pour excès de vitesse, conduite avec facultés affaiblies et possession de cocaïne dans les petites heures du matin du 11 septembre 2009. Une fois l'arrestation signalée dans les médias, je n'avais plus espoir de voir un quelconque financement gouvernemental accordé à notre entreprise.

Le 16 octobre 2009, j'ai envoyé un courriel à M. Gillani pour demander ce qu'il en était de notre demande de financement, courriel auquel il a répondu en disant qu'il était simplement en train de boucler l'affaire avec les bailleurs de fonds et Rahim et Patrick. Je renvoie le comité à la pièce 4. Je présume que les personnes nommées dans le document sont Rahim Jaffer et Patrick Glémaud. Si cela est vrai, il faut en déduire que le lien entre ISI et GPG existait encore à ce moment-là.

Je me suis manifesté dans les médias après le 28 avril 2009 pour réagir à de fausses affirmations de la part de M. Gillani au comité ici présent. Quant à savoir pourquoi M. Gillani aurait fait de telles affirmations, je ne peux que former des hypothèses. À mes yeux, il n'est pas pertinent pour le comité ni constructif pour quelque personne que ce soit d'approfondir les hypothèses en question. En outre, il ne serait peut-être pas utile aux enquêtes en cours que nous analysons plus à fond les informations qui ont peut-être circulé ou dont il peut être question à ce sujet. La conduite malhonnête de certaines personnes en affaires, dont certaines sont liées à l'affaire dont il est question ici et d'autres non, a coûté cher à notre entreprise et causé un tort irréparable à notre ancienne entreprise, HD Retail Solutions, qui est maintenant en faillite de ce fait, et a suscité des difficultés financières et d'autres difficultés personnelles chez les employés de l'entreprise, ses investisseurs, ses fournisseurs et les parties avec lesquelles elle traite en général. Nous avons tenu pour vraies les informations que nous donnaient les personnes avec lesquelles nous traitons et avons réglé nos affaires sur ces informations. Les autorités compétentes se penchent maintenant sur la victimisation dont nous avons fait l'objet collectivement du fait de ces informations et d'autres actes posés. Nous cherchons encore à obtenir des conseils judiciaires pour déterminer si d'autres mesures de notre part se justifieraient.

De mon point de vue à moi, la rencontre brève que j'ai eue avec M. Jaffer et les communications subséquentes que j'ai reçues de la part de M. Gillani ne sont que quelques-uns des nombreux mouvements en montagnes russes que les employés, investisseurs, fournisseurs et intervenants liés à notre entreprise ont dû endurer, comme M. Donovan l'a décrit avec justesse dans son article du 30 avril.

• (1635)

Si la confiance des citoyens du Canada a été trahie d'une façon ou d'une autre, selon votre comité, j'espère que justice sera faite. Je suis ici pour aider le comité de la façon que lui-même jugera appropriée. J'invite le comité à me poser toutes les questions qui lui viennent à propos de l'affaire en cause.

[*Français*]

M. Michel Guimond: J'invoque le Règlement.

La présidente: Pardon?

M. Michel Guimond: J'invoque le Règlement.

Madame la présidente, le témoin a fait mention de certaines pièces. Or je suis allé vous voir, et vous m'avez dit qu'il allait les remettre. À quelques reprises au cours de sa présentation, le témoin a mentionné avoir envoyé ces pièces au comité. Je pense qu'on aurait besoin. Il y en a quatre, dont une copie de la carte professionnelle de Rahim Jaffer. Ce serait pertinent, dans la mesure où ça permettrait à tout le monde d'orienter ses questions adéquatement. Pouvez-vous demander au témoin s'il vous les a fait parvenir ou s'il nous les remet sur-le-champ?

Par ailleurs, pourriez-vous rassurer le témoin en lui disant qu'il bénéficie ici de l'immunité parlementaire? Il a commencé sa présentation en disant espérer que ses propos ne nuiront pas à d'autres éléments de l'enquête. Il faudrait peut-être le rassurer et lui dire que, peu importe ce qu'il va dire, il est protégé en tant que témoin et il peut témoigner de façon libre et volontaire.

• (1640)

[Traduction]

La présidente: Il bénéficie de l'immunité parlementaire, oui.

Portiez-vous le casque d'écoute?

M. Ian Harvey: J'ai raté la plus grande partie de sa déclaration, je suis désolé.

La présidente: D'accord. Alors, premièrement, dans votre déclaration préliminaire, vous avez déclaré que vous avez une carte qui vous a été remise par Rahim Jaffer et que vous alliez nous la donner à titre de pièce.

M. Ian Harvey: Oui.

La présidente: C'est la demande de M. Guimond.

M. Ian Harvey: Voulez-vous que je vous les remette immédiatement?

La présidente: Je peux vous envoyer le greffier.

Et, deuxièmement, la deuxième chose que vous avez déclarée, c'est que vous étiez préoccupé par le fait de témoigner devant nous aujourd'hui, et M. Guimond tient à vous faire clairement savoir que vous bénéficiez de l'immunité parlementaire, de sorte que vous ne devriez pas vous inquiéter quand nous vous posons des questions.

M. Ian Harvey: Une fois de plus, j'aimerais apporter une précision; l'enquête porte non pas sur ce que j'ai fait, mais sur ce qui est arrivé à notre entreprise. Je veux qu'il soit clair que je ne veux pas être placé dans une position délicate.

La présidente: C'est une demande raisonnable. Nous ne poserons pas de questions à ce sujet, ou nous tenterons de veiller à restreindre le contexte.

M. Ian Harvey: Merci.

La présidente: Madame Mendes.

Mme Alexandra Mendes: Madame la présidente, juste pour tirer les choses au clair, M. Guimond a demandé tous les éléments de preuve que M. Harvey soumet, pas seulement la carte. Il s'agit donc de quatre pièces.

La présidente: D'accord, les quatre pièces. Je vous envoie le greffier.

Pour la première série de questions, nous allons donner la parole à Mme Coady. Vous disposez de huit minutes.

Mme Siobhan Coady: Merci beaucoup.

Nous vous savons gré de comparaître devant le comité et de déposer de la documentation. Nous apprécierions que vous présentiez au comité tout renseignement ou toute documentation que vous avez en votre possession. Une fois de plus, merci beaucoup.

Tout d'abord, vous avez parlé de la réunion du 25 août au cours de laquelle vous avez rencontré M. Jaffer et M. Glémaud, je crois, à un souper.

M. Ian Harvey: C'était M. Jaffer. Pas M. Glémaud.

Mme Siobhan Coady: Désolée, d'accord. Merci.

Quelle interprétation faisiez-vous de cette rencontre? Vous attendiez-vous à ce qu'il fasse quelque chose pour vous après cette rencontre ou ce dîner en particulier? Que vous a-t-il offert?

M. Ian Harvey: Je pense que je pourrais commencer par vous raconter ce qui a mené à cette rencontre d'après-midi. J'ai eu un appel de M. Gillani qui m'a expliqué qu'il connaissait un ancien député qui avait accès à du financement gouvernemental, et qu'il voulait que nous allions présenter notre plan d'affaires. Je n'ai pas réalisé, du moins pas à ce moment, qu'il s'agissait de Rahim Jaffer ou du fonds pour les projets verts en général. Par contre, il a bien mentionné... Un des éléments de notre entreprise était axé sur les initiatives vertes dans le commerce de détail, comme — je crois que M. Snowdy a témoigné devant vous et en a parlé — de l'éclairage plus efficace, des économies énergétiques, et l'autre était des gains d'efficacité au chapitre de la chaîne d'approvisionnement du commerce de détail. C'étaient donc les sujets que nous avons abordés. Ils n'avaient trait d'aucune manière à l'essentiel de nos activités.

Mme Siobhan Coady: Avez-vous abordé la question de la disponibilité des fonds? Vous avez dit que vous vous êtes rendu à la réunion dans l'espoir d'avoir accès à du financement. Alors, avez-vous parlé de financement, et plus particulièrement du prêt gouvernemental de cinq millions de dollars dont vous avez parlé dans votre déclaration préliminaire? Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet, s'il vous plaît?

M. Ian Harvey: Oui. Pendant le dîner — ce n'était pas vraiment un dîner, ça se passait dans le milieu de l'après-midi... tout d'abord, il s'est présenté et a parlé de ses activités passées dans le gouvernement, de ses 12 ans en poste, et, bien entendu, nous étions très impressionnés d'avoir quelqu'un qui pourrait éventuellement nous obtenir du financement par une filière gouvernementale.

Mme Siobhan Coady: Vous pensez donc que c'était un lobbyiste qui pourrait vous donner accès à une filière gouvernementale?

M. Ian Harvey: Sans savoir très bien ce que signifie l'expression « lobbying », je dirais qu'il était quelqu'un qui avait accès, c'est sûr.

Mme Siobhan Coady: D'accord.

M. Ian Harvey: Nous avons fait notre présentation, et, comme je l'ai dit, il nous a remis sa carte d'affaires...

Mme Siobhan Coady: Et c'était quel genre de carte d'affaires?

M. Ian Harvey: C'était une carte d'affaires... D'un côté, il y avait son...

Mme Siobhan Coady: Une carte parlementaire?

M. Ian Harvey: Une carte d'affaires parlementaire, oui. Député, Edmonton — Strathcona, je crois. De l'autre côté, c'était en français.

Mme Siobhan Coady: Merci. Je voulais simplement que ce soit indiqué au compte rendu. C'est bien ce que vous avez déposé.

La présidente: Puis-je prendre une seconde de votre temps de parole?

Je vais simplement vérifier...

Mme Siobhan Coady: Mon horloge est arrêtée.

La présidente: Votre horloge est arrêtée.

J'aimerais obtenir la permission du comité... Concernant les documents que j'ai en main, la pièce qui pourrait être pertinente aux questions que vous voulez poser, puis-je avoir la permission de la distribuer? Elle est en anglais seulement.

Oui ou non?

Des voix: Oui.

[Français]

M. Michel Guimond: La carte professionnelle est-elle rédigée dans les deux langues?

La présidente: Oui, elle l'est.

M. Richard Nadeau: La carte professionnelle?

M. Michel Guimond: Oui.

Remettez-nous tous les documents bilingues.

La présidente: D'accord. Merci.

Continuez, madame Coady.

[Traduction]

Mme Siobhan Coady: Merci beaucoup.

Pour revenir là-dessus, quand vous l'avez rencontré, vous vous attendiez à avoir accès à des fonds gouvernementaux. On vous a parlé d'un fonds de cinq millions de dollars. Par la suite, vous avez reçu un courriel dans lequel il était indiqué que ce fonds allait être...

•(1645)

M. Ian Harvey: Je lui avais dit que, dans le cas de notre entreprise, nous avons besoin de cinq millions de dollars — nous n'avons pas parlé des modalités ou de quoi que ce soit de ce genre, seulement du montant que nous recherchions. Et il a répondu en affirmant que le montant n'était pas un problème; c'était plutôt une question de savoir si nous satisfaisions aux exigences du fonds. Alors, franchement, quand je suis parti de ce dîner, je ne croyais pas que nous allions satisfaire aux exigences d'un fonds pour un projet vert, selon la définition du terme...

Mme Siobhan Coady: Mais, alors, vous avez reçu le courriel dans lequel il était indiqué...

M. Ian Harvey: Mais alors, oui, à notre grande surprise...

Mme Siobhan Coady: ... à quel point c'est formidable.

M. Ian Harvey: Mon partenaire d'affaires a renvoyé illico un message à M. Gillani pour le remercier et lui dire que nous espérions avoir été à la hauteur de ses attentes; le lendemain, il a répondu en disant que nous...

Mme Siobhan Coady: Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'après avoir entendu que M. Jaffer avait eu des ennuis avec la justice et qu'il avait été arrêté, vous n'aviez pas beaucoup d'espoir d'obtenir de l'aide gouvernementale après cet incident. Que vouliez-vous dire par là?

M. Ian Harvey: Compte tenu de la nature de ce qui avait été publié dans les médias à ce moment-là, j'ai fait l'hypothèse, qui s'est révélée fautive d'après les communications subséquentes de M. Gillani, qu'il allait prendre ses distances de M. Jaffer jusqu'à ce que la situation de ce dernier soit tirée au clair.

Mme Siobhan Coady: Puis il y a eu des courriels subséquents de M. Gillani dans lesquels il affirmait...

M. Ian Harvey: Dans celui du 16 octobre, il faisait toujours affaires avec M. Glémaud et M. Jaffer.

Mme Siobhan Coady: D'accord, et, autrement dit, vous avez attendu la feuille de modalités.

M. Ian Harvey: C'est exact, oui.

Mme Siobhan Coady: En vous appuyant sur le fait que, dans votre esprit, vous avez pensé que vous alliez obtenir un prêt formidable de cinq millions de dollars à faible taux d'intérêt, comment pensiez-vous rémunérer M. Jaffer pour vous avoir donné accès à ces fonds?

M. Ian Harvey: Nous avons une entente sur les honoraires d'intermédiaire de M. Gillani. Je ne sais pas comment les fonds se seraient rendus à M. Jaffer, mais nous nous attendions à des frais d'intermédiaire de 10 p. 100; avec un amortissement sur cinq ans, malgré l'intérêt de 2,4 p. 100 qui s'ajoutait, c'était probablement quelque chose que nous serions en mesure d'assumer.

Mme Siobhan Coady: Je pense que M. Snowdy est actionnaire, ou était actionnaire, de votre entreprise.

M. Ian Harvey: Non, il ne l'était pas.

Mme Siobhan Coady: Il n'était pas actionnaire. Mais vous l'avez embauché à titre de détective privé.

M. Ian Harvey: C'est un ami de longue date, depuis environ 20 ans, de l'un de mes associés d'affaires. Il s'était déjà penché sur nos activités avant même que je sois réellement mis au courant. Il était préoccupé par les agissements de M. Gillani et de ce dans quoi il pourrait éventuellement nous embarquer.

Mon premier rendez-vous avec M. Snowdy remonte à juin ou juillet. Nous ne l'avons pas payé. Je veux dire, je n'ai pas... Je lui ai payé un ou deux repas ici et là, mais nous n'avons pas conclu de contrat ni d'entente d'enquête avec lui, ni quoi que ce soit.

Mme Siobhan Coady: Je crois comprendre qu'il a dû demander votre permission avant de divulguer les renseignements qu'il possédait à l'avocat des conservateurs. Est-ce exact?

M. Ian Harvey: Oui, ainsi qu'aux autorités.

Mme Siobhan Coady: Ainsi qu'aux autorités.

Pouvez-vous nous décrire les renseignements qu'il présentait?

M. Ian Harvey: Il y en a une partie que... J'ai un peu tenté de garder mes distances de tout ce qu'il pouvait savoir qui n'était pas en lien avec notre entreprise et quoi que ce soit qui n'avait pas à voir avec nos activités.

En ce qui concerne notre entreprise, toutes ces histoires de photos prises avec des cellulaires et de prostituées à la poitrine plantureuse qui se sont retrouvées dans les médias ne m'ont pas préoccupé. S'il s'agissait d'éléments qu'il a découverts pendant son enquête, alors je lui ai donné la permission d'aller de l'avant et de décider par lui-même de ce qu'il devait remettre aux conservateurs, au Parti libéral ou à qui cela aurait été utile.

Mme Siobhan Coady: Savez-vous de quelle nature étaient ces renseignements?

M. Ian Harvey: Non, sauf ce qui a été mentionné dans les médias. Mais je ne pourrais pas vous dire ce...

Mme Siobhan Coady: Donc, même si M. Snowdy s'est adressé à vous pour vous dire « Je possède ces renseignements, j'aimerais les remettre à l'avocat des conservateurs », à ce jour, vous ignorez complètement en quoi consistent les renseignements qu'il a présentés, ou si ces derniers portaient sur Mme Guergis, les activités de M. Jaffer, l'accès au gouvernement et autres choses de ce genre.

M. Ian Harvey: Non.

Mme Siobhan Coady: La GRC a-t-elle communiqué avec vous à ce sujet?

M. Ian Harvey: Oui.

Mme Siobhan Coady: Vous avez déjà discuté avec la GRC au sujet de M. Jaffer entre autres. D'accord.

M. Ian Harvey: Oui.

Mme Siobhan Coady: La commissaire au lobbying a-t-elle communiqué avec vous sur cette question?

M. Ian Harvey: Non.

Mme Siobhan Coady: Je veux revenir à ce prêt de cinq millions de dollars auquel vous vous attendiez. Vous vous attendiez à payer des frais de 10 p. 100. Vous n'avez jamais reçu de feuille de modalités à ce sujet?

M. Ian Harvey: Non, il n'y a rien eu de ce genre. Comme je l'ai dit, le seul échange que nous avons eu au sujet des modalités de quoi que ce soit de ce genre se trouvait dans le courriel que nous avons reçu le lendemain.

Mme Siobhan Coady: Nous en avons une copie.

M. Ian Harvey: À part cela, je pense que j'ai mentionné que nous nous sommes informés à quelques reprises, mais c'est tout.

Mme Siobhan Coady: À peu près à la même période, vous avez reçu — et vous l'avez affirmé dans votre déclaration préliminaire — un courriel de M. Gillani dans lequel il disait qu'ils « avaient vécu une expérience électrisante hier soir ». Comment avez-vous interprété cette déclaration? Selon vous, que voulait-il dire par là?

La présidente: C'est votre dernière question.

• (1650)

M. Ian Harvey: Comme nous n'avions reçu aucune nouvelle depuis quelques semaines par rapport au financement gouvernemental, je me suis d'abord demandé pourquoi on m'avait même envoyé ce courriel. Ensuite, j'ai tenté de relier les points et j'ai pensé qu'il me l'avait peut-être envoyé pour que je sache qu'il travaillait toujours avec M. Jaffer...

Mme Siobhan Coady: C'était pour les cinq millions de dollars.

M. Ian Harvey: Oui — et que le financement serait peut-être disponible même à ce moment-là.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Guimond, pour huit minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Michel Guimond: Merci, madame la présidente.

Monsieur Harvey, étiez-vous présent dans la salle, plus tôt, lorsque j'ai questionné M. Wright?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Oui, j'étais là à la fin.

[Français]

M. Michel Guimond: Est-ce que, contrairement à M. Wright, vous savez ce que fait un lobbyiste? Connaissez-vous le système de lobbying qui est en vigueur ici, à Ottawa?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non, certainement pas. J'ai habité aux États-Unis pendant dix ans. Je comprends mieux comment fonctionne le lobbying aux États-Unis qu'au Canada. Mais, à tout le moins, je comprends que cela a quelque chose à voir avec...

[Français]

M. Michel Guimond: Rahim Jaffer vous a rencontré et vous a donné une carte professionnelle imprimée recto verso sur laquelle il se présentait comme Rahim Jaffer, député d'Edmonton—Strathcona et président du caucus national conservateur. Il y avait ensuite l'adresse de son bureau, etc. Il vous l'a remise lors d'une rencontre le 25 août 2009.

Vous avez vu là une possibilité d'obtenir du financement fédéral. Est-ce exact?

[Traduction]

M. Ian Harvey: C'est exact.

[Français]

M. Michel Guimond: Vous voyiez en Rahim Jaffer celui qui allait vous donner la combinaison du coffre-fort afin d'obtenir des subventions pour votre compagnie, très légale et très légitime.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Est-ce que je croyais qu'il pourrait obtenir du financement pour notre entreprise? Oui, je croyais qu'il pourrait nous servir de lien pour obtenir du financement gouvernemental. Est-ce que je croyais qu'il allait nous ouvrir les portes du cabinet du premier ministre? Non. C'était tiré par les cheveux, même dans mes rêves les plus fous.

[Français]

M. Michel Guimond: Peut-être pas vous ouvrir les portes du bureau du premier ministre, mais lors de vos rencontres, vous a-t-il dit qu'il pouvait obtenir pour vous des contacts avec des ministres, des secrétaires parlementaires? Est-ce que le nom de Brian Jean, qui est secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et qui gère un fonds de près de 1 milliard de dollars, a été mentionné?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non, en ce qui concerne les gens avec qui il aurait travaillé, si nous nous étions rendus jusque là, aucun nom n'a jamais été mentionné.

[Français]

M. Michel Guimond: Vous a-t-il dit qu'il allait contribuer à vous ouvrir des portes?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non. Il n'a jamais dit qu'il allait nous faire rencontrer les bonnes personnes. Il n'a jamais affirmé qu'il allait nous signer un chèque, ou quoi que ce soit de ce genre. Quand nous sommes partis, nous n'avions qu'une impression quant à la manière dont il allait faire cela.

Je pense qu'il s'est montré responsable, parce qu'il n'a pas mentionné la manière dont il allait nous obtenir du financement. Il a simplement dit qu'il avait des relations au gouvernement, et que nous pourrions peut-être être admissible à du financement gouvernemental. La manière dont il pourrait réaliser cela, par le truchement de son partenariat avec M. Gillani, je n'en savais rien.

[Français]

M. Michel Guimond: Il vous a parlé de contacts au gouvernement, mais vous a donné cette carte professionnelle.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Oui.

[Français]

M. Michel Guimond: On ne parle pas du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, présentement.

[Traduction]

M. Ian Harvey: J'étais...

[Français]

M. Michel Guimond: On parle du gouvernement conservateur présentement au pouvoir.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Sans l'ombre d'un doute, j'étais étonné d'avoir cette carte. Cela dit, je ne me souviens pas qu'il ait fait de mises en garde au moment où il nous a remis sa carte. Mais il n'a certainement pas dit: « Je travaille pour le gouvernement. Je vais vous obtenir du financement. »

Je savais qu'il n'était plus en poste, et j'ai donc pu tirer mes propres conclusions selon lesquelles il avait toujours des liens au sein du gouvernement, mais je ne croyais pas qu'il allait aller cogner aux portes du caucus et nous obtenir du financement.

[Français]

M. Michel Guimond: Quant à sa relation au gouvernement, vous a-t-il dit que son épouse était membre du Cabinet, qu'elle était ministre?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Il ne l'a pas mentionné. Je l'ai découvert tout simplement en faisant une recherche sur lui dans Google. Donc, c'était après le coup que j'ai appris qu'il était effectivement marié à l'ancienne ministre Guergis.

[Français]

M. Michel Guimond: Richard, veux-tu poser des questions?

La présidente: Vous avez trois minutes.

M. Richard Nadeau: Par le truchement de M. Jaffer, avez-vous eu des rencontres avec M. Gillani? Est-ce que ça vous dit quelque chose?

• (1655)

[Traduction]

M. Ian Harvey: Il était là, oui. C'était lui qui, je pense, était l'hôte du dîner ou de la réunion d'après-midi.

[Français]

M. Richard Nadeau: Avez-vous eu plusieurs autres rencontres par la suite? Je sais qu'il y a eu cette rencontre. Cependant, y en a-t-il eu d'autres lors desquelles vous avez discuté des possibilités d'obtenir des informations ou des formulaires, ou de la façon de faire pour obtenir des fonds pour vos projets d'entreprise?

[Traduction]

M. Ian Harvey: À part le courriel que nous avons reçu le lendemain, c'était la seule indication que quelque chose se produirait en lien avec du financement pour notre entreprise.

[Français]

M. Richard Nadeau: Rappelez-vous la façon dont M. Jaffer a fait affaire avec vous à ce moment. À d'autres moments dans votre entreprise, y a-t-il des gens qui faisaient ce genre de travail de lobbying pour vous permettre de connaître les endroits où vous pourriez obtenir des fonds du gouvernement fédéral?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non, rien de ce genre.

[Français]

M. Richard Nadeau: C'est donc ce qui rend particulière votre rencontre avec M. Jaffer. Il vous a fait miroiter certaines choses, sans nécessairement tout vous donner sur un plateau d'argent. Il a tenté d'obtenir votre accord pour vous donner des informations qui auraient pu, de façon légale, vous donner l'occasion d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral.

[Traduction]

M. Ian Harvey: C'est difficile, vraiment, de répondre à votre question concernant l'impression que j'ai eue par rapport à ce qui a réellement été discuté. Tout ce qui nous a été dit au sujet des modalités ou même du montant en argent et du taux d'intérêt, tout cela provenait de M. Gillani, et nous avons présumé que cela provenait de M. Jaffer par le truchement de M. Gillani. Je ne peux absolument pas répondre à la question de savoir si cela a été, de fait, rédigé par M. Gillani en consultation avec M. Jaffer. Cela a été la fin de toute discussion sur un financement gouvernemental.

La présidente: Monsieur Nadeau, il vous reste une minute.

[Français]

M. Richard Nadeau: Sur la carte professionnelle que M. Jaffer vous a donnée et dont on a en main ici la photocopie, on retrouve son adresse à la Chambre des communes, à Ottawa, au Parlement. Ainsi, on ne se trompe pas. Vous a-t-il laissé entendre que c'était un endroit où on pouvait le joindre?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Il n'a rien dit d'une manière ou d'une autre. Si j'avais eu à lui faire parvenir un courriel, j'aurais probablement fini par l'envoyer à un compte parlementaire. On ne nous a jamais dit de le faire. Nous travaillions en passant par M. Gillani, à titre d'intermédiaire, ou de courtier, quelle que soit la manière dont vous voulez l'appeler, pour obtenir du financement. Nous communiquions toujours avec lui, et il assurait la liaison avec les sources de financement.

[Français]

M. Richard Nadeau: C'était indirectement M. Jaffer...

La présidente: Monsieur Nadeau...

M. Richard Nadeau: C'était par l'entremise de M. Gillani que vous faisiez affaire avec lui.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Exact.

La présidente: Merci.

[Français]

M. Richard Nadeau: Merci.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Holder, vous avez la parole pendant huit minutes.

M. Ed Holder: Je vais partager une partie de mon temps de parole avec M. Brown.

Monsieur Harvey, merci beaucoup de comparaître aujourd'hui. Nous apprécions votre présence.

Ce que nous cherchons tous à faire ici, au comité, c'est de relier tous les points; à certains moments, certains points semblent bien disparates. Il y a deux domaines de relations sur lesquels j'aimerais me pencher avec vous, si vous le permettez. Tout d'abord avec M. Gillani, ensuite avec M. Jaffer et son partenaire.

Je tente simplement de comprendre de manière plus approfondie la nature de votre relation originale avec M. Gillani. Pourriez-vous nous expliquer de manière succincte comment vous avez commencé à collaborer avec lui? J'ai quelques questions en lien avec cela.

M. Ian Harvey: En février 2009, nous avons entrepris des discussions. En mars 2009, nous avons établi une entente selon laquelle il devait nous obtenir des fonds grâce à du financement public. Par la suite, cette entente a été modifiée en juin pour utiliser un financement public différent. Dès l'automne 2009, nous savions que cette relation n'allait nulle part et nous avons commencé à prendre nos distances. Au début de 2009, notre entreprise a été obligée de déclarer faillite parce que nous n'avons pas obtenu de financement.

M. Ed Holder: Vous étiez alors une société faisant publiquement appel à l'épargne.

M. Ian Harvey: En effet. Je dirais que la question de savoir si notre entreprise était effectivement une société faisant publiquement appel à l'épargne ou si nous étions un modèle de société cotée en bourse reste à trancher.

M. Ed Holder: Je présumerais que vous étiez public ou que vous ne l'étiez pas. Si vous étiez peut-être en plein processus pour devenir une société cotée en bourse, je pense que c'est encore une autre chose. Étiez-vous une société cotée en bourse ou une société privée?

M. Ian Harvey: Il y avait Nevada Corp., qui correspondait à HD Retail Solutions, puis il y avait Ontario Corp., qui était l'entreprise d'exploitation.

Quant à savoir si l'affaire aurait été consommée grâce à ce que nous avons effectivement reçu, c'est une question que doivent trancher les autorités.

• (1700)

M. Ed Holder: Vous ne le saviez pas.

M. Ian Harvey: Non, nous étions un peu dans les limbes sur cette question.

M. Ed Holder: Je trouve cela étonnant, pour un homme d'affaires.

M. Ian Harvey: C'étaient mes premiers pas dans quoi que ce soit ayant à voir avec un appel public à l'épargne. Nous avons cru ce que l'on nous disait.

M. Ed Holder: Combien de réunions avez-vous eues avec M. Gillani? Des premières réunions jusqu'au moment où vous avez décidé en décembre de la même année que cette relation ne menait nulle part, combien de réunions avez-vous eues avec M. Gillani?

M. Ian Harvey: Oh, mon Dieu, il y en a eu des dizaines. Nous le rencontrions régulièrement, afin de mettre au point notre plan d'affaires et d'obtenir des comptes rendus sur les progrès d'éventuels fonds privés et de l'appel public à l'épargne.

M. Ed Holder: Parmi ces dizaines de réunions, à quel moment le nom de M. Jaffer a-t-il été mentionné?

M. Ian Harvey: Dans la matinée du 25 août.

M. Ed Holder: C'est à ce moment que vous êtes allé dîner un peu plus tard ce même jour ou que vous avez eu cette réunion.

M. Ian Harvey: C'est quand nous nous sommes présentés ce jour-là.

M. Ed Holder: Faisiez-vous partie du groupe qui s'est réuni après le groupe précédent? Vous trouviez-vous dans le groupe de l'après-midi?

M. Ian Harvey: Oui, nous étions dans le deuxième groupe. Je n'étais pas certain s'il y avait un groupe après nous, mais il y en avait un avant.

Nous nous sommes serré la main. J'ai vaguement reconnu ces deux personnes, pas Jim Wright, mais l'autre. Je crois que c'était M. Stephen Wright qui se trouvait là.

M. Ed Holder: Il n'y a pas de problème. Jim Wright.

La question que je voudrais vous poser est la suivante. Combien de temps a duré la réunion? À partir du moment où vous l'avez rencontré jusqu'à ce que vous l'ayez salué en partant, combien de temps a duré la réunion?

M. Ian Harvey: Elle a duré une heure.

M. Ed Holder: Elle a duré une heure. D'accord.

J'essaie de comprendre ce qui s'est passé. Nous avons fait le lien avec M. Jaffer pendant cette réunion précise. J'essaie de comprendre ce qui s'est passé. J'essaie également de faire fond sur les commentaires de Mme Coady.

Qu'attendiez-vous de M. Jaffer? J'ai eu l'impression que vous pensiez qu'il serait en mesure de vous obtenir du financement grâce au fait qu'il avait d'éventuelles relations au gouvernement.

M. Ian Harvey: Oui.

M. Ed Holder: Vous avez présenté cette carte. Je sais que M. Gillani nous a déjà parlé d'une carte que quelqu'un d'autre avait biffée. Quand j'ai biffé la mienne, voici à quoi elle ressemblait; mais, ce n'est pas la carte que vous présentez ici.

M. Ian Harvey: Non.

M. Ed Holder: Donc, il n'a pas biffé d'éléments particuliers.

M. Ian Harvey: Non.

M. Ed Holder: Vous avez dit que vous avez une certaine idée de ce en quoi consiste le lobbying, mais que vous n'êtes pas certain de la manière dont cela fonctionne. C'est vrai?

M. Ian Harvey: Oui. D'après ce que je comprends du lobbying, il s'agit d'un intermédiaire entre une personne qui cherche à obtenir quelque chose du gouvernement et le gouvernement lui-même.

M. Ed Holder: Je pense que vous avez bien saisi.

Quand j'examine tout cela, je veux comprendre clairement un certain nombre de choses. Dans le cadre de vos échanges avec M. Jaffer, vous avez dit que vous n'avez eu aucun lien avec des membres du personnel du gouvernement.

M. Ian Harvey: C'est exact.

M. Ed Holder: Il n'y avait pas de lien avec aucun secrétaire parlementaire du gouvernement.

M. Ian Harvey: C'est exact.

M. Ed Holder: Il n'y avait pas de lien avec aucun ministre du gouvernement.

M. Ian Harvey: C'est exact.

M. Ed Holder: Il n'y avait pas de lien avec qui que ce soit du cabinet du premier ministre.

M. Ian Harvey: Il n'y en avait absolument pas.

M. Ed Holder: Il n'y avait pas de lien avec le premier ministre.

M. Ian Harvey: Non.

M. Ed Holder: D'après ce que je comprends de votre relation avec M. Jaffer, il me semble que s'il était un lobbyiste, il n'était pas particulièrement efficace.

M. Ian Harvey: Je ne suis pas ici pour juger de cette question, mais il ne nous a certainement pas obtenu de financement, si c'est ce que vous voulez dire.

M. Ed Holder: Vous n'avez reçu aucun financement.

M. Ian Harvey: Non.

M. Ed Holder: D'après l'impression que vous en avez eue, comment le qualifieriez-vous en tant que lobbyiste?

M. Ian Harvey: S'il avait eu l'intention de nous obtenir de l'argent, je le qualifierais probablement de médiocre.

M. Ed Holder: Mais c'était son intention, n'est-ce pas? C'était votre intention.

M. Ian Harvey: C'était ce que nous nous étions fait dire: nous allions recevoir une feuille de modalités.

Je ne sais pas si cela provenait de lui ou si M. Gillani m'a fait cette déclaration de son propre chef. À ce jour, nous ne savons toujours pas s'il s'agissait d'une déclaration indépendante ou s'il y avait eu une discussion entre ces deux personnes avant que nous recevions le courriel.

M. Ed Holder: D'accord. Madame la présidente, je vais donner la parole à M. Brown afin qu'il puisse avoir quelques minutes.

Merci, monsieur.

M. Patrick Brown (Barrie, PCC): Tout d'abord, nous avons vu la carte d'affaires qui sert d'élément de preuve. Nous en avons également entendu parler dans les journaux. Mais il est ridicule — je tenais simplement à le dire — que qui que ce soit se serve d'une carte d'affaires si longtemps après avoir été renvoyé de ce poste et de ce rôle. Manifestement, il y a eu de la malhonnêteté en jeu. De toute évidence, vous en avez fait les frais.

J'aimerais en savoir un peu plus sur les 300 000 \$ qui ont été déposés sur les conseils de M. Gillani. Avez-vous complètement perdu ces 300 000 \$?

M. Ian Harvey: Notre équipe de direction a fait un investissement dans notre entreprise qui devait servir à l'aider à obtenir davantage de financement grâce à une équipe de direction qui aurait misé de ses propres fonds dans l'entreprise.

Quand est venu le moment de demander que les fonds soient versés dans les activités de l'entreprise, nous avons fait face à des obstacles, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous n'avons jamais vu la couleur de ces fonds. Cette question est maintenant entre les mains des autorités.

M. Patrick Brown: Donc, je crois qu'il serait juste de dire que ces personnes non seulement étaient des acteurs doués pour faire croire qu'ils détenaient des contacts de lobbying ou qu'ils avaient la capacité de donner accès à des fonds, mais en plus, en ce qui concerne ce capital de risque, je suis certain que vous vous êtes sentis un peu arnaqués.

• (1705)

M. Ian Harvey: Rétrospectivement, certainement. Nous avons passé beaucoup de temps et déployé beaucoup d'efforts pour tenter de monter une entreprise fondée sur un modèle d'affaires solides, avec des gens expérimentés en misant sur le besoin d'impartition dans le commerce de détail. Et quand il a été temps de véritablement obtenir du financement pour exploiter notre entreprise, il est arrivé au compte-gouttes. Ensuite, à la fin de mai, nous nous chargeons nous-mêmes d'obtenir notre financement.

M. Patrick Brown: Y a-t-il d'autres exemples de malhonnêteté ou de fausses déclarations que ces personnes auraient commises à votre endroit et celui de votre entreprise?

M. Ian Harvey: Par rapport à M. Gillani ou à M. Jaffer?

M. Patrick Brown: Les deux.

M. Ian Harvey: En ce qui a trait à M. Jaffer, rien d'autre que ce que j'ai mentionné.

En ce qui concerne M. Gillani, avec le recul, c'est sûr. Oui, je dirais qu'il y a eu bon nombre de fausses déclarations. Mais ce sera aux autorités d'établir si elles étaient involontaires ou si elles ressemblaient davantage à quelque chose comme de la fraude.

M. Patrick Brown: Pouvez-vous nous donner des exemples de ces fausses déclarations qui ne seraient pas déjà...?

M. Ian Harvey: Je préférerais ne pas vous en donner, si vous le permettez.

M. Patrick Brown: D'accord.

La présidente: Merci, monsieur Brown.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Martin, pendant huit minutes.

M. Pat Martin: Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur Harvey.

J'aimerais commencer par cette carte d'affaires. Et je vous remercie de nous l'avoir apportée, parce que d'autres personnes ont indiqué avoir biffé... Je pense que c'est M. Jaffer qui nous a dit qu'il s'était servi de cette carte parce qu'il avait oublié ses cartes habituelles, ou quelque chose de ce genre, et qu'il l'avait biffée. De toute évidence, ce n'est pas vrai.

Comme vous étiez intéressé à obtenir des prêts du gouvernement fédéral, quelle impression avez-vous eue quand M. Jaffer vous a présenté une carte d'affaires du gouvernement fédéral ou une carte d'affaires parlementaire? Croyez-vous qu'il tentait de vous donner l'impression que, oui, il a des liens avec la source de cet argent?

M. Ian Harvey: L'impression que j'ai eue, c'était que, oui, c'était le cas, que nous avions un lien avec quelqu'un qui pouvait nous obtenir du financement gouvernemental. C'est sûr.

M. Pat Martin: Cela pourrait renforcer l'impression que Gillani et lui-même tentaient de projeter l'image selon laquelle ils allaient... D'accord, très bien.

Je suis intrigué par les 300 000 \$. Croyez-vous que Gillani considérerait que cela faisait partie de ses honoraires d'intermédiaire? Est-ce que cela a déjà été exprimé de cette manière?

M. Ian Harvey: Non, cela n'a jamais été présenté de la sorte.

M. Pat Martin: C'est arrivé avant le...

M. Ian Harvey: Non.

M. Pat Martin: Je possède des renseignements que M. Gillani nous a envoyés récemment, afin de miner le témoignage que vous nous présentez aujourd'hui. Est-ce que M. Garces est vice-président de HD Retail, ou un associé?

M. Ian Harvey: Oui, un ancien vice-président.

M. Pat Martin: Est-ce qu'une partie de votre équipe de direction et vous-même avez assisté à un enterrement de vie de garçon pour M. Dennis Garces qui s'est déroulé au Club Paradise et qui a été payé en grande partie par M. Gillani?

M. Ian Harvey: Pas moi.

Je suis allé à un souper pour voir M. Gillani avant, auquel M. Snowdy a également assisté; nous nous y sommes rendus ensemble. Nous vivons près l'un de l'autre, de sorte qu'il était logique pour nous de faire du covoiturage. Nous sommes donc allés et sommes rentrés avant minuit. Je pense que les gars sont peut-être sortis après.

M. Pat Martin: Était-ce supposément la fête d'enterrement de vie de garçon de M. Garces?

M. Ian Harvey: Oui, c'est exact.

M. Pat Martin: Et avez-vous vu les photos que M. Garces a prises avec son cellulaire et qu'il a ensuite diffusées par courriel?

M. Ian Harvey: Non, rien de ce genre.

M. Pat Martin: Le nom Claybrooke évoque-t-il quelque chose pour vous?

M. Ian Harvey: Oui, c'est notre ancienne entreprise familiale.

M. Pat Martin: Est-ce que HD Retail exerçait ses activités avec des actifs achetés d'une autre entreprise en faillite?

M. Ian Harvey: Oui, au moyen de la procédure d'insolvabilité, c'est en fait l'une des entreprises de M. Gillani qui a acheté les actifs.

M. Pat Martin: L'une des entreprises de M. Gillani...

M. Ian Harvey: Oui.

M. Pat Martin: ... a acheté les actifs de votre entreprise familiale?

M. Ian Harvey: De l'ancienne entreprise familiale. Claybrooke exerçait également des activités d'impartition dans le commerce de détail, davantage axées sur la logistique et les activités en magasin. Nous avons passé trois ans dans le groupe PROFIT 100. Ça a été une merveilleuse aventure, et je suppose que vous pourriez dire que nous avons vu plus grand que le capital investi. Quand nous en avons été rendus à ce point, un de nos clients a décidé de mettre fin à la relation, et la banque a emboîté le pas. En fait, tout s'est terminé plutôt rapidement, compte tenu de ce que nous aurions pu réaliser avec cette entreprise.

M. Pat Martin: Et maintenant, travaillez-vous pour une entreprise qui a à son tour acheté les actifs de HD Retail après qu'elle a déclaré faillite?

M. Ian Harvey: Non.

M. Pat Martin: Monsieur Snowdy a dit qu'il a enquêté sur M. Gillani pendant 19 mois. Est-ce que M. Garces ou vous-même avez embauché M. Snowdy pour qu'il enquête sur M. Gillani?

• (1710)

M. Ian Harvey: Pendant 19 mois, cela n'aurait pas été possible puisque l'existence de notre entreprise n'a pas été aussi longue. Si quelqu'un d'autre l'avait embauché avant, je ne suis pas certain de qui il s'agirait. C'est en juin ou en juillet 2009 que j'ai été informé de son rôle.

M. Pat Martin: Vous auriez dit: « Rahim Jaffer a affirmé qu'il se trouvait devant un fonds pour les projets verts de 100 millions de dollars. » C'est une citation tirée d'un article du *Toronto Star*.

En avez-vous parlé avec lui plus d'une fois?

M. Ian Harvey: Non, seulement cette fois-là.

M. Pat Martin: On soutient que vous avez été guidé. Parce que votre première intuition, qui, à mon avis, est sans doute exacte, c'était que votre proposition d'affaires ne correspondrait probablement pas aux critères habituels de ce fonds d'infrastructures vertes ou fonds de projets verts; vous a-t-on guidé quant à la manière dont vous pourriez façonner votre proposition pour qu'elle corresponde aux critères?

M. Ian Harvey: Nous ne nous sommes jamais rendus au point de rédiger une proposition comme telle. Nous nous sommes fait dire que ce serait une bonne idée si nous pouvions aborder nos initiatives environnementales dans le commerce de détail. Comme je l'ai dit plus tôt, l'éclairage, l'utilisation efficace de l'énergie, la réduction de l'empreinte de carbone et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement sont les domaines que nous avons abordés pendant cette réunion. Ils n'étaient certainement pas au coeur de notre plan

d'affaires, d'aucune manière; c'étaient des éléments auxiliaires d'une proposition qui aurait pu être admissible sur le plan du financement.

M. Pat Martin: En ce qui concerne les cinq millions de dollars, vous avez présenté des détails très précis au sujet du prêt. Cela a dû vous paraître très vraisemblable: on ne vous a pas seulement dit « Je pense que je peux vous obtenir cinq millions », mais plutôt « Je pense que je peux vous l'obtenir à tel taux d'intérêt, remboursable selon les modalités suivantes ».

M. Ian Harvey: C'est sûr.

M. Pat Martin: Ce sont des détails très précis.

M. Ian Harvey: Oui. S'il s'était contenté de dire « Je pense que nous aurons peut-être une feuille de modalités la semaine prochaine », ça aurait été un peu différent que de parler du montant exact d'argent que nous recherchions depuis le tout début, à un taux d'intérêt très intéressant, remboursable à partir de nos profits nets. Pour une entreprise, c'est le rêve.

M. Pat Martin: Quelle affaire attrayante. En effet, c'est une affaire formidable, comme c'était écrit dans l'un des courriels que nous avons vus.

Toutefois, selon vous, quel rôle M. Jaffer aurait-il joué dans tout cela; votre entreprise aurait-elle collaboré avec Green Power Generation Corp. Pour élaborer cette proposition? Aviez-vous besoin de services de consultation ou des conseils d'un consultant pour élaborer une proposition de manière à ce qu'elle soit admissible au prêt?

M. Ian Harvey: Franchement, nous ne nous sommes jamais rendus là. Nous n'avons pas parlé de la manière dont elle serait présentée ni quoi que ce soit de ce genre.

M. Pat Martin: Donc, Jaffer s'est pointé juste assez longtemps pour faire miroiter sa carte d'affaires parlementaire et renforcer l'impression que Gillani a un lien avec ce fonds pour les projets verts.

Est-ce Jaffer lui-même qui a affirmé « Je suis devant un fonds pour les projets verts de 100 millions de dollars »?

M. Ian Harvey: Oui, il a dit qu'il était...

M. Pat Martin: A-t-il utilisé l'expression « je suis devant »? C'est un choix de mots pour le moins particulier.

M. Ian Harvey: Je crois qu'il a employé « Je suis devant ».

La présidente: Monsieur Martin, il vous reste une minute.

M. Pat Martin: C'est vraiment le noeud de l'affaire, parce que même si vous ne savez pas grand-chose sur le lobbying — et c'est le cas de la plupart des gens ordinaires —, il y a un trait fin qui établit une distinction entre le lobbying et le trafic d'influence; le fait de faire le trafic de son influence, en tant que titulaire d'une charge publique, contre des honoraires constitue une infraction criminelle très grave.

M. Ian Harvey: Oui.

M. Pat Martin: M. Jaffer n'était plus en politique à ce moment-là, mais sa femme l'était.

M. Ian Harvey: Oui, et, vous savez, « je suis devant, c'est ce dont je me souviens. Que ce soit « je suis devant » ou « je suis près de »...

M. Pat Martin: Mais il n'aurait pas dit ça dans une seule phrase. Si vous pouviez bien réfléchir...

M. Ian Harvey: ... ou je ne sais quoi, les mots qu'il a réellement employés m'ont laissé entendre qu'il était devant. Évidemment, je n'ai pas enregistré chacune de ces paroles.

M. Pat Martin: Mais cette prétention aurait été renforcée par cette carte d'affaires. C'était une carte d'affaires parlementaire.

M. Ian Harvey: Dans mon esprit, c'est l'effet qu'elle a eu. C'est certain.

M. Pat Martin: Merci beaucoup.

La présidente: Merci, monsieur Martin.

La personne qui a présenté la motion, Mme Coady, aimerait en discuter lundi. Alors je veux bien continuer la série de questions si tout le monde est d'accord.

Monsieur Guimond.

[Français]

M. Michel Guimond: Je n'ai pas d'objection à ce qu'on reporte à lundi les discussions sur la motion de notre collègue. Je voulais toutefois savoir, madame la présidente, si on pouvait prendre cinq minutes pour parler de la planification des travaux futurs.

•(1715)

[Traduction]

La présidente: Cinq minutes? Certainement, nous pouvons faire ça.

[Français]

M. Michel Guimond: Je ne sais pas si ça va prendre cinq minutes, mais moi, il y a un point que je voudrais ajouter en ce qui concerne les travaux futurs.

[Traduction]

La présidente: Bien sûr. C'est raisonnable.

Madame Mendes, cinq minutes.

Mme Alexandra Mendes: Merci, madame la présidente.

Bon après-midi, monsieur Harvey.

J'aimerais que nous parlions du moment où M. Snowdy s'implique dans le dilemme qui nous occupe. D'après ce qu'il nous a dit, il avait été embauché soit par vous, soit par votre entreprise, quelle que soit la manière dont vous vouliez le présenter, pour enquêter sur M. Gillani. Qu'est-ce qui vous a poussé à faire faire une enquête sur M. Gillani pour commencer?

M. Ian Harvey: On nous avait dit à quelques reprises que nous allions bientôt recevoir du financement. Ça s'en vient; nous y sommes, nous y sommes presque. Mais nous n'avons rien reçu de ce qui nous avait été promis.

Mme Alexandra Mendes: Vous voulez dire à partir de janvier, quand vous avez commencé votre relation...

M. Ian Harvey: À partir de février.

Mme Alexandra Mendes: Ou février, quand vous avez commencé votre relation.

M. Ian Harvey: Nous sommes devenus un peu inquiets quant au fait que nous allions voir un appel public à l'épargne, si nous allions finir par obtenir du financement au moyen d'un appel public à l'épargne, ou du financement privé, tant qu'à y être. Je ne suis pas certain du moment auquel M. Snowdy a commencé à travailler au nom de son ami, mais...

Mme Alexandra Mendes: C'était au nom de son ami, pas au nom de HD Solutions?

M. Ian Harvey: Non, ce n'était pas au nom de l'entreprise. Nous voulions savoir, à titre personnel, ce qui arrivait à notre entreprise. Nous n'avons pas signé d'entente avec eux, nous ne les avons pas rémunérés, ni quoi que ce soit de ce genre.

Mme Alexandra Mendes: Quand M. Snowdy s'est adressé à vous ou à votre collègue ou votre associé pour vous présenter les renseignements qu'il avait recueillis sur M. Gillani, qu'est-ce qui vous a fait décider ou juger qu'il devait aller présenter ces renseignements à l'avocat du Parti conservateur, M. Hamilton?

M. Ian Harvey: Eh bien, ...

Mme Alexandra Mendes: Qu'est-ce qui vous a mis la puce à l'oreille? D'après ce que vous avez dit jusqu'ici, oui, M. Jaffer avait laissé entendre qu'il pouvait exercer une certaine influence, mais il n'avait pas franchement affirmé qu'il pouvait vous ouvrir les portes du gouvernement. Alors, qu'est-ce qui vous a fait penser qu'il serait approprié que M. Snowdy aille communiquer des renseignements qu'il avait recueillis sur M. Gillani à l'avocat du Parti conservateur? M. Gillani n'avait rien à voir avec le Parti conservateur.

M. Ian Harvey: Pour autant que je l'aie su à ce moment-là, il n'a rien fait du genre.

Mme Alexandra Mendes: Mais il l'a fait.

M. Ian Harvey: Avec ce que M. Snowdy avait découvert, je lui ai dit de se servir de son jugement...

Mme Alexandra Mendes: Et qu'avait-il découvert?

M. Ian Harvey: ... et il a divulgué ce qu'il lui fallait divulguer, au Parti conservateur, au Parti libéral, à la GRC, d'ailleurs.

Mme Alexandra Mendes: Qu'a-t-il divulgué, ou qu'a-t-il découvert qui était...?

M. Ian Harvey: Il ne me l'a jamais dit. Je ne sais pas ce qu'il avait entre les mains, en dehors des choses qui relevaient de notre entreprise. Tout ce qu'il avait qui était en lien avec le fait qu'il aurait pu y avoir du trafic d'influence... En dehors de ce que nous savions, sur le plan des renseignements qu'il avait recueillis, il ne nous a rien communiqué.

Mme Alexandra Mendes: Mais pour que vous le dirigiez vers un parti politique, vous deviez avoir une idée de ce qu'il avait découvert ou qui pourrait avoir des répercussions sur le gouvernement, sur les affaires parlementaires. Alors, qu'avez-vous découvert? Il vous a sûrement dit quelque chose.

M. Ian Harvey: Il n'a pas divulgué ce qu'il avait recueilli, seulement que cela pourrait être incriminant pour des personnes qui faisaient partie du gouvernement. J'ai dit, vous savez, si vous pensez que c'est approprié, communiquez-le. Cela n'avait rien à voir avec notre entreprise, nous étions tombés si bas que le 8 avril, au moment où cet article a été publié, cela ne m'a pas touché. Ça a été une conversation rapide. Pour l'essentiel, il a dit « Est-ce que je peux communiquer ce que j'ai recueilli au gouvernement? » et j'ai répondu « Certainement. S'il s'agit d'une question d'intérêt national, allez-y. »

Mme Alexandra Mendes: Vous n'avez jamais su les détails.

M. Ian Harvey: Non, je ne connais aucun détail sur les renseignements qu'il possède.

Mme Alexandra Mendes: Avez-vous vous-même parlé avec la GRC?

M. Ian Harvey: Oui.

Mme Alexandra Mendes: Qu'avez-vous communiqué à la GRC?

M. Ian Harvey: Une partie de ce que je vous ai présenté aujourd'hui, en ce qui a trait à...

Mme Alexandra Mendes: M. Gillani.

M. Ian Harvey: Non, c'était sur la question de M. Jaffer. En ce qui concerne M. Gillani, comme je l'ai dit plus tôt, je ne veux pas nuire à ce qui est en cours de ce côté.

Mme Alexandra Mendes: Mais, concernant M. Jaffer, pourquoi la GRC a-t-elle communiqué avec vous à ce sujet?

M. Ian Harvey: D'après ce que je comprends, parce que la GRC a appris que nous avions été partie à cette représentation. Une fois de plus, je ne peux parler au nom de la GRC. C'est probablement auprès d'elle que vous devriez vous enquerir du statut de son enquête.

Mme Alexandra Mendes: Merci.

La présidente: Monsieur Nadeau, vous avez cinq minutes.

• (1720)

[Français]

M. Richard Nadeau: Merci, madame la présidente.

Monsieur Harvey, si je comprends bien, le trio — pour le nommer ainsi — Jaffer, Glémaud et Gillani a fait en sorte que vous vous retrouviez en décembre dernier avec une banqueroute sur les bras.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Ce n'était que l'un d'une série d'événements. Une fois de plus, je ne peux rien dire au sujet de M. Glémaud. Je ne l'ai jamais rencontré de ma vie, alors je ne sais pas.

[Français]

M. Richard Nadeau: Glémaud, *you don't know*.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Et comme je l'ai dit, je ai rencontré M. Jaffer une seule fois.

[Français]

M. Richard Nadeau: Quand vous avez rencontré M. Jaffer — on en a parlé un peu plus tôt, c'est revenu sur le tapis —, c'était par l'intermédiaire de M. Gillani. Donc, M. Gillani, vous l'avez rencontré une douzaine de fois. C'est ce que vous avez dit plus tôt.

[Traduction]

M. Ian Harvey: C'est ça.

[Français]

M. Richard Nadeau: D'accord.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Plus que ça. Des dizaines de fois.

M. Richard Nadeau: Des dizaines et des dizaines.

M. Ian Harvey: Oui.

[Français]

M. Richard Nadeau: Vous l'avez rencontré plusieurs fois, on va s'en tenir à ça. Pouvez-vous dire, à vous en mettre la main dans le feu, que M. Jaffer a rempli un rôle tangible, en collaboration ou par lui-même, pour votre entreprise? A-t-il fait des choses pour votre entreprise?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non. Cette discussion sur du financement gouvernemental n'a jamais mené à rien.

[Français]

M. Richard Nadeau: Avait-il promis de faire des choses?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non.

[Français]

M. Richard Nadeau: Il n'avait rien promis?

[Traduction]

M. Ian Harvey: En dehors de ce qui se trouvait dans ce courriel...?

[Français]

M. Richard Nadeau: Oui.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Une fois de plus, il s'agit de savoir si M. Gillani a fait cette représentation de son propre chef ou si c'est M. Jaffer qui lui avait donné des instructions sur les modalités auxquelles nous pourrions nous attendre. Vous pouvez tirer vos propres conclusions, comme toute personne raisonnable, relativement à qui a fait cette représentation.

[Français]

M. Richard Nadeau: Il y avait une possibilité de représentation de la part de M. Jaffer, mais ce n'est pas vraiment clair.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non. Jamais. Ce courriel ne provenait pas de M. Jaffer.

[Français]

M. Richard Nadeau: Mais de la part de M. Jaffer, il n'y avait rien de clair?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non.

[Français]

M. Richard Nadeau: Il vous a remis sa carte professionnelle en main propre, n'est-ce pas?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Oui, à moi ainsi qu'à mon associé.

[Français]

M. Richard Nadeau: Il en a remis deux: une à vous et une à votre partenaire d'affaires. Lorsqu'il vous a remis cette carte professionnelle, que vous a-t-il dit? Vous a-t-il dit que c'était une carte de collection, en vous suggérant de la mettre avec votre collection de cartes de hockey? Vous a-t-il dit que cette carte traînait dans ses poches ou bien que c'était une carte avec les coordonnées où le joindre, pour éventuellement faire des affaires ensemble? Pourquoi vous l'a-t-il remise: la nostalgie s'était emparée de lui? Était-il animé d'un esprit d'affaires?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Je ne sais pas ce qui l'a motivé à me remettre cette carte, en dehors de... Encore une fois, tirez vos propres conclusions pour déterminer s'il s'agissait de laisser entendre qu'il avait davantage d'influence qu'il n'en avait réellement ou si c'était tout simplement — je pense que cela a été mentionné auparavant — qu'il ne lui restait plus de ses propres cartes d'affaires. Je ne sais pas.

Je sais quelle impression j'ai eue, mais je ne peux affirmer pourquoi il a réellement fait ça.

[Français]

M. Richard Nadeau: Il n'y avait donc pas de mots qui accompagnaient le geste affirmant que vous pouviez le joindre à tel numéro, qui il était, à quel endroit il pouvait vous faire entrer, quelles démarches il pouvait faire avec vous, parce qu'il avait cette carte.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Non, rien de ce genre.

[Français]

M. Richard Nadeau: Absolument rien de tout ça?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Il n'a jamais dit voici ma carte d'affaires et, en ce qui vous concerne, je fais partie du gouvernement. Il n'y avait rien de ce genre, non.

[Français]

M. Richard Nadeau: M. Gillani, lui, vous a promis des choses.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Quand?

[Français]

M. Richard Nadeau: Vous a-t-il promis des choses? Vous l'avez rencontré des douzaines de fois. Était-ce par affaires?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Oh, en ce qui concerne notre entreprise...

[Français]

M. Richard Nadeau: Oui.

[Traduction]

M. Ian Harvey: Oui, en ce qui concerne le financement, c'est sûr, il a fait beaucoup de promesses, de nombreuses fois. Mais en ce qui concerne la question qui nous intéresse, il n'y avait que ce seul courriel et quelques appels de suivi où je devais demander, alors, des nouvelles? Et c'était toujours la même réponse; en effet, ça finissait toujours par être non.

[Français]

M. Richard Nadeau: Quand M. Gillani...

[Traduction]

La présidente: Dernière question, monsieur Nadeau.

[Français]

M. Richard Nadeau: Quand M. Gillani vous disait qu'il ferait un suivi pour du financement, vous disait-il que le suivi de financement qu'il ferait pour vous serait d'aller chercher de l'argent au gouvernement fédéral?

[Traduction]

M. Ian Harvey: Pardon, pourriez-vous répéter votre question?

[Français]

M. Richard Nadeau: Disait-il qu'il allait chercher de l'argent au gouvernement fédéral, dans des programmes existants, pour votre entreprise?

[Traduction]

M. Ian Harvey: En dehors de ce que je vous ai dit, non, rien d'autre que cela.

[Français]

M. Richard Nadeau: Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci.

On m'a demandé de réserver cinq minutes pour les travaux du comité.

● (1725)

M. Ed Holder: Madame la présidente, j'aimerais avoir une autre série de questions.

La présidente: Je vais vous donner quelques minutes, monsieur Holder.

M. Ed Holder: Je veux avoir un temps de parole égal à celui du Bloc, j'insiste. J'insiste.

La présidente: Vous ne pouvez pas insister.

M. Ed Holder: Je vous « demanderais respectueusement ». Ce n'est que juste, et vous êtes un modèle d'équité.

La présidente: D'accord, monsieur Holder, vous pouvez commencer, et quand la cloche se fera entendre, vous aurez terminé. Nous devons discuter des travaux du comité.

M. Michel Guimond: Et que...

La présidente: Oui, nous devons parler des travaux du comité et il nous faudra lever la séance.

M. Ed Holder: Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Harvey, j'aimerais que nous revenions à votre relation avec M. Snowdy, afin de mieux comprendre.

Ma mère, qui venait du Cap-Breton, avait l'habitude de dire que si ça semble trop beau pour être vrai, alors ce n'est sans doute pas vrai. Tandis que je vous écoutais parler de votre dizaine de réunions avec M. Gillani et ce qui semble être l'unique réunion que vous avez eue avec M. Jaffer, on dirait que l'on vous a fait beaucoup de promesses, mais qu'aucune n'a été tenue. Est-ce une hypothèse juste?

M. Ian Harvey: C'est juste.

M. Ed Holder: Revenons-en au moment où vous avez finalement embauché M. Snowdy, j'aimerais préciser cette question, si c'est possible. Vous avez mentionné que vous avez été informé du rôle de M. Snowdy en juin ou en juillet 2009.

M. Ian Harvey: C'est exact.

M. Ed Holder: Mais vous étiez également au courant du fait qu'il y avait une enquête en cours sur quelqu'un d'autre.

M. Ian Harvey: En réalité, j'ai appris cela dans les médias.

M. Ed Holder: Vous avez indiqué que...

M. Ian Harvey: Excusez-moi de vous interrompre. C'était pour mon associé. Il pourrait avoir commencé sa relation avec lui plus tôt, mais en ce qui concerne la durée prolongée qu'il a passée à enquêter sur les activités, je ne savais que ce que j'ai vu dans le journal.

M. Ed Holder: Pourriez-vous préciser pour moi, parce que j'aimerais bien comprendre, si M. Snowdy était votre ami depuis 20 ans ou s'il était un ami de votre associé?

M. Ian Harvey: C'était un ami de mon associé.

M. Ed Holder: Avez-vous la moindre idée du nom de la personne sur qui M. Snowdy faisait enquête avant... Au nom de qui il travaillait à ce moment-là?

M. Ian Harvey: Non, je n'en ai pas la moindre idée.

M. Ed Holder: Vous n'en avez pas la moindre idée. Cela étant dit, par contre, à un certain moment en juin ou en juillet, vous l'avez embauché.

M. Ian Harvey: Oui, nous l'avons embauché dans la mesure où il m'a dit qu'il allait examiner la situation dans laquelle on essayait peut-être de nous embarquer. Il a également affirmé qu'il était au courant de certaines des affaires que menaient « ce genre de personnes », ainsi qu'il l'a dit.

M. Ed Holder: Donc, en juin ou en juillet, vous saviez que vous étiez prêt à l'embaucher, mais vous avez entretenu une relation d'affaires avec M. Gillani jusqu'en décembre... Est-ce exact?

M. Ian Harvey: C'est exact.

M. Ed Holder: Manifestement, au début de l'été, quelque chose vous a beaucoup préoccupé ou a suscité des soupçons chez vous, mais vous avez continué à rencontrer M. Gillani et à faire affaire avec lui. Cela me rend un peu perplexe.

M. Ian Harvey: Eh bien, ce n'est pas comme si les gens tombaient des arbres pour financer notre entreprise, surtout que nous avons conclu une entente avec l'entreprise de M. Gillani afin que notre entreprise devienne une société cotée en bourse et qu'il nous obtienne du financement. Notre capacité de mettre fin à cette entente s'appuyait d'abord sur une période qui venait à échéance à l'automne, puis sur d'autres éléments, qui incluaient le défaut de concrétiser les réalisations attendues prévues à l'entente.

M. Ed Holder: Eh bien, M. Snowdy a dû vous fournir suffisamment de renseignements pour que, comme vous l'avez indiqué, vous en veniez à la conclusion qu'il s'agissait d'une question d'intérêt national, et que vous pouviez vous adresser à la GRC ou à un parti politique, quel qu'il soit.

Ce n'est pas du tout la même chose que de s'adresser à la GRC ou de s'adresser à un parti politique comme le Parti libéral ou le Parti conservateur. Ça semble être une substitution pour le moins étonnante.

M. Ian Harvey: S'il avait mentionné le NPD, j'aurais dit oui, donnez-les aussi au NPD.

M. Ed Holder: Mais vous devez comprendre que quand vous parlez de vous adresser aux autorités, il ne s'agit pas de manquer de respect aux libéraux, aux conservateurs ni au NPD ou au Bloc, d'ailleurs, mais ils ne sont pas considérés comme étant les autorités.

M. Ian Harvey: Je suis désolé, j'ai oublié le Bloc.

M. Ed Holder: Mais si c'était le cas, si vos préoccupations étaient si sérieuses, l'écart entre ces deux recours m'étonne passablement. Je comprends le fait de s'adresser aux... Vous nous avez dit que la GRC a une enquête en cours sur M. Jaffer.

M. Ian Harvey: C'est ce qu'elle m'a laissé entendre, oui. J'ai eu...

M. Ed Holder: Et qui vous a dit cela?

M. Ian Harvey: J'ai été prié d'aller parler aux membres de la GRC; j'y suis allé et je leur ai dit ce que je savais en ce qui concerne...

M. Ed Holder: Pourriez-vous me dire qui vous a dit de ne pas lui parler?

M. Ian Harvey: Puis-je vous dire qui m'a dit de ne pas parler à qui?

M. Ed Holder: Eh bien, j'essaie simplement d'obtenir des précisions.

M. Ian Harvey: Excusez-moi: de ne pas parler à qui?

M. Ed Holder: Eh bien, revenons un peu en arrière, parce que tout cela me laisse un peu perplexe. Revenons en arrière une fois de plus.

Vous avez indiqué que la GRC mène une enquête sur M. Jaffer.

M. Ian Harvey: Oui.

M. Ed Holder: D'accord.

Donc, à ce sujet, quand M. Snowdy a dit qu'il possédait des renseignements très préoccupants — et il ne vous a donné aucun détail, mais il a dit qu'ils étaient très préoccupants —, alors vous lui avez dit de les remettre à qui de droit, et vous avez mentionné des partis et vous avez mentionné la GRC.

M. Ian Harvey: Oui, c'est exact.

M. Ed Holder: Aviez-vous déjà eu des discussions avec la GRC à ce moment-là?

M. Ian Harvey: Non. Selon mon souvenir, ma discussion avec la GRC a eu lieu... a certainement eu lieu après le 8 avril.

• (1730)

M. Ed Holder: Et les membres de la GRC ont-ils précisé qui faisait l'objet d'une enquête?

M. Ian Harvey: Non.

M. Ed Holder: Et vous n'avez pas posé la question?

M. Ian Harvey: Ils ont indiqué qu'ils menaient une enquête sur M. Jaffer, mais tout ce qui était en dehors de cela...

La présidente: Monsieur Holder, de toute façon, votre temps est écoulé, ce qui tombe pile.

M. Ian Harvey: Tout renseignement en dehors de ce que j'ai déjà dit, ce sont des renseignements que je leur ai communiqués et c'était à eux de décider s'ils devaient pousser plus loin leur enquête.

La présidente: Merci beaucoup de votre présence parmi nous.

Puisque la cloche se fait entendre, elle aura préséance sur qui que ce soit d'autre.

À la réunion de demain, nous pourrions réserver cinq minutes, et je passerai en revue les oui et les non. Merci.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>